Annual Report
1987-88

89-02467/

OBJECTIVES OF THE COUNCIL OF MARITIME PREMIERS

Promote unity of purpose among the three governments

Ensure maximum coordination of activities of the governments of the three provinces and their agencies

Establish the framework for joint actions and undertakings

The Council Logo

The distinctive logo of the Council was selected in 1972. The three "M's" signify the three Maritime provinces, New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island. The equilateral triangle formed by the base of the letters symbolizes the equality of the member governments of the Council. The circle signifies the region.

The logo is generally the dark blue of water, a dominant characteristic of the Maritime landscape and very much a part of the culture of all three provinces.

ISSN 0380-0768

CMP

council of
maritime premiers
box 2044, halifax, n.s. B3J 2Z1
(902)424-7590

CPMM

conseil des premiers
ministres des maritimes
c.p. 2044, halifax, n.é., B3J 2Z1
(902)424-7590

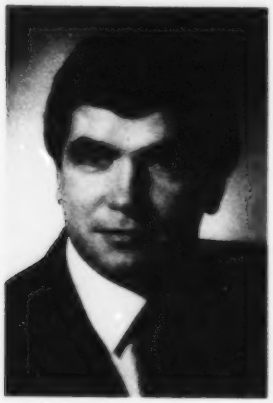

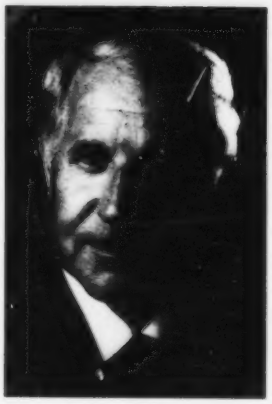

The Council of Maritime Premiers was established to promote unity of purpose, to ensure maximum coordination and to undertake joint initiatives among the Maritime Provinces. The Council has accomplished many things under each of these general objectives, and is a symbol of cooperation among the people and governments of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island.

This report discusses the period from April 1, 1987 to March 31, 1988. Among the many highlights of this period we, in cooperation with our departments of education, introduced the two Maritime Studies textbooks and marked the opening of the Maritime Provinces High School in Hong Kong. The Council acted on new proposals for cooperation in diverse areas including the horse industry, training, instructional communications, transportation, investment, and tourism.

In 1987-88 Council initiated major changes in three agencies. The Maritime Provinces Higher Education Commission was expanded with four additional members in an effort to strengthen its linkages to the provinces. And MRMS Maritime Resource Management Service Inc. was merged with the Land Registration and Information Service to create a comprehensive geographic information management service for the Maritimes.

We wish to extend a special thanks to Richard Hatfield for his vision as a founding member of the Council of Maritime Premiers and for his commitment to the Maritime community.

It is with pleasure that we submit this report to the legislatures of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island.

Frank J. McKenna
Premier of
New Brunswick

John M. Buchanan
Premier of
Nova Scotia

Joseph A. Ghiz
Premier of
Prince Edward Island

Table of Contents

Letter from the Secretary 4

The Maritimes & Cooperation 5

- Maritime Profile 5
- Maritime Intergovernmental Cooperation 6
- Highlights 7

Central Activities 8

- Energy 8
- Environment 9
- Federal-Provincial Relations 9
- Hong-Kong School 9
- Industrial Development 10
- Telecommunications 10
- Transportation 11
- Other Matters 12
- New England Governors and Eastern Canadian Premiers 12
- Employee Matters 14

Council Agencies 15

- Land Registration & Information Service 15
- Maritime Municipal Training & Development Board 17
- Maritime Provinces Education Foundation 19
- Maritime Provinces Higher Education Commission 21

Operating Summary 25

Appendix A. Council Directory 26
Appendix B. Index of Regional Cooperation 27

Letter from the Secretary

In October, 1987, Frank McKenna became the second Premier of New Brunswick to be a member of the Council. His predecessor, Richard Hatfield was a founder of the Council in 1971. Mr. Hatfield's vision of Maritime intergovernmental cooperation has influenced virtually all regional endeavours today. The successes mentioned below are examples of the many activities in which he played a key role. We thank him for his leadership, commitment and support. We welcome Premier McKenna to the Council.

Normal interprovincial affairs implies a detached view of other jurisdictions. Relations tend to be issue-oriented rather than policy-oriented. Self-interest and win-lose thinking tend to dominate over generosity and win-win thinking. Local interests, divided authority and the federal presence in any province make it easy to follow that model.

The situation and pressures are no different in this region. However, the governments of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island have varied from the above norm many times. Their tradition of cooperation continued this year. A successful intervention in Ottawa and the completion of a major project by one agency were highlights. Those and other achievements are discussed in this report.

Provincial departments and agencies are part of an organization pyramid with its apex at a Cabinet and a Premier. Multiprovincial agencies are outside the pyramids of their sovereign owners but are extensions of units within each government. The results of negotiations among the owner provinces determine their role and objectives and capacity for effectiveness and efficiency. Many persons evaluate them using ambiguous and often conflicting criteria. In spite of, or perhaps because of this environment, regional agencies in the Maritimes function well. The reasons include: (1) the pragmatic instincts and goodwill of the many people involved in their governance; (2) the need to meet continuously changing demands and expectations; (3) some operating flexibility because of being outside traditional management practices of the civil services; and (4) being part of the innovative concept of Maritime cooperation. Changes to three agencies this year illustrate the capacity of our institutions to adapt.

The Council agreed to add four members to the Maritime Provinces Higher Education Commission, formerly composed of the chairperson plus fifteen members. Under the original legislation, Nova Scotia had a maximum of six members. That government had expressed concern that six members was not adequate to reflect the size and complexity of their post-secondary system. The MPHEC legislation will be changed to provide for nine members from Nova Scotia.

The Council merged its two original and largest agencies, the Land Registration and Information Service and MRMS Maritime Resource Management Service Inc. in December. Technological advances, maturation of the original LRIS program and growth of sophisticated users and the private sector made this a natural evolutionary move. It will result in some reorientation of roles and several efficiencies over time.

For many years, governments and others in Atlantic Canada have successfully insisted that national transportation policy balance principles and goals for regional development with those for commercial viability. Ignorning those concerns, the National Transportation bill submitted to Parliament in the spring of 1987 would have given supremacy to considerations of commercial viability. It posed a serious threat to the Maritime economy. Following strong protests from this region, the parliamentary committee amended the applicable clause satisfactorily. It was the only change made to the bill but it was far from minor. The Act is now in force. This is the most recent and an important example of how Maritimers can work together.

This year, grade nine students in Nova Scotia and Prince Edward Island and grade ten students in New Brunswick started taking the Maritime Studies course. It equips them with contemporary knowledge of their province and region in the Canadian and global context. The textbooks *The Maritimes: Tradition, Challenge & Change* and *Les Maritimes: trois provinces à découvrir* support the course. About 43,000 copies of these texts are in the schools. Supplementary resources, including an atlas and a wallmap, were also provided to teachers and students to support the course.

Hundreds of Maritimers in the school systems, the departments of education, the private sector, universities, and the Council combined their knowledge and experience to produce this indigenous material of the highest quality. The project is an outstanding achievement by the Maritime Provinces Education Foundation.

> *"Confidence is naturally established between people who take a common view of the problem to be resolved. When the problem becomes the same for everybody, and everyone has the same interest in its solution, differences and suspicions slip away, and often then friendship moves in."*
>
> *Jean Monnet*

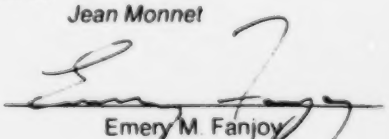

Emery M. Fanjoy
Secretary

Maritimes and Cooperation

MARITIME PROFILE: The Land, People and Economy

The Council's Annual Report is circulated within the Maritimes, across Canada and to the United States, Europe and Asia. Consequently not all readers will be familiar with our basic characteristics. The Maritime Profile provides a statistical snapshot of the Maritime in Canada (M/C refers to the Maritimes as a percentage of Canada).

Square Kilometers

	Land	Freshwater
NB	72,093	1,344
NS	52,841	2,650
PEI	5,656	0
CAN	9,167,204	743,824
M/C	1.4%	0.5%

Population (1986)

	Total	Urban
NB	709,440	49%
NS	873,175	54%
PEI	126,645	38%
CAN	25,309,331	64%
M/C	6.8%	—

Representation

	Members Legislature	Members Commons	Members Senate
NB	58	10	10
NS	52	11	10
PEI	32	4	4
CAN	—	295	104

Pop. by Mother Tongue

	Eng.	Fr.	Other
NB	63%	32%	5%
NS	93%	4%	3%
PEI	94%	4%	2%
CAN	61%	24%	15%

Labour Force

	Total	Secondary diploma	Post-secondary
NB	328,095	15%	35%
NS	416,525	9%	41%
PEI	63,265	9%	36%
CAN	13,049,860	14%	39%

Gross Domestic Product (1986 $millions)

NB	9,833
NS	12,578
PEI	1,407
CAN	507,808
M/C	4.7%

Maritime Provinces as a % of Total Canadian Population — 1871 to 1986

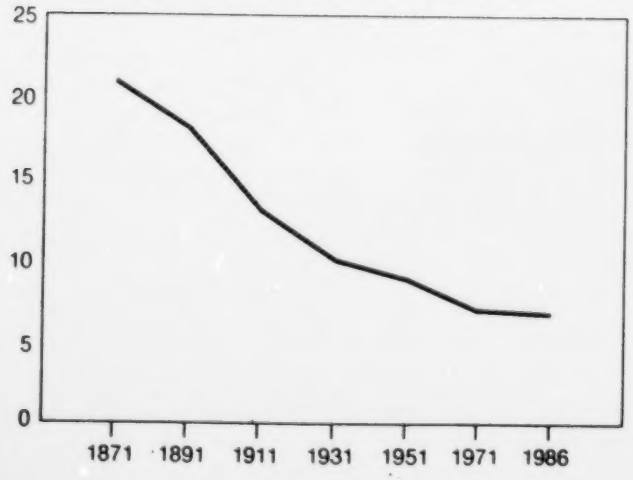

Average Family Income (1986 $000's)

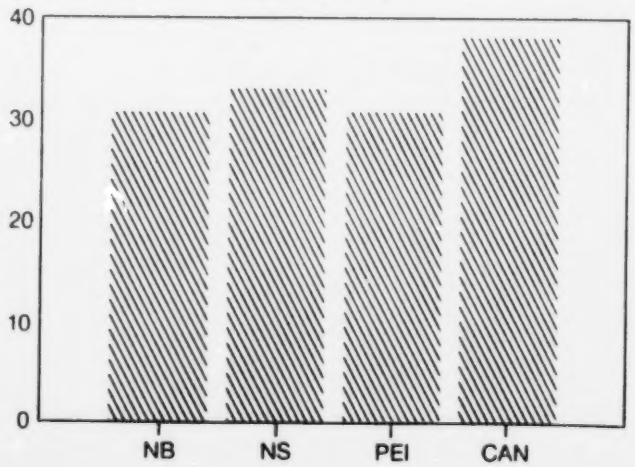

Maritimes and Cooperation (Cont.)

Maritime Intergovernmental Cooperation

The Council is the Premiers of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island meeting together. Established in 1971 through identical legislation in the three provinces, the Council exists to promote unity of purpose, to ensure maximum coordination of activities and to establish a framework for joint undertakings among the three governments. It meets four times a year to discuss matters of shared interest and to identify and exploit opportunities for regional cooperation. Council decisions must be unanimous. This protects the sovereignty of the governments and sharpens the search for consensus.

The Council provides an organized capacity for the three provinces to reach ends together that they cannot reach alone. The benefits sought from cooperation include:

- Having greater influence over forces and players that affect our provinces, particularly the federal government;
- Reaching a critical mass of resources to do something otherwise impossible or impractical;
- Achieving higher quality and greater efficiency in the public and private sectors through sharing costs, effecting a larger scale of operations, and harmonizing government policies and practices.

Regional cooperation in the Maritimes is not new to the Council years. There have been two periods in our history when the region has had a common government. The first instance of common governance started about 2000 years ago under the Algonquin Indian Nation, when the region was settled by the Mi'kmaq, the Malecites and the Passamaquoddy. The Mi'kmaq name for the Maritimes is Magamaage, meaning "land of the true men". The second period of common government commenced in 1605 with the first permanent European settlement north of Florida at Port Royal, Nova Scotia. The region became known as Acadia. From 1605 to 1710, Port Royal changed hands and Acadia changed governments numerous times. It finally fell to the English, who from 1763 to 1769, governed the region as the colony of Nova Scotia. Prince Edward Island was granted independent status in 1769. New Brunswick was separated from Nova Scotia in 1784.

In more recent times, regional cooperation was enhanced with the establishment of the Atlantic Premiers Conference. Starting in 1956, the Atlantic premiers met numerous times and made important strategic decisions in a number of areas. Their line departments started joint ventures and a number of important regional agencies were born. The Council of Maritime Premiers was created to strengthen the capacity for cooperation.

Currently the common interests of our three governments are pursued in a number of ways. For example, the provinces cooperate to influence external forces, particularly, the federal government. To do so the Premiers, Ministers or officials may prepare joint correspondence, develop a joint report, hold a joint meeting, or take a common position on an issue.

Cooperation is enhanced through the existence of many regional organizations, ongoing committees and university-based research institutes focussing their attention on the common interests of the region. Some report directly to the Council and others to the provinces. These organizations are listed in Appendix B.

Four regional line agencies, described in this report, are responsible to Council through a board of directors or equivalent comprised of private and public sector representatives from the three provinces. Additionally, the Council is served by a small Secretariat of fewer than twenty persons.

Employees of regional agencies work in many communities across the region with major concentrations in Fredericton, Moncton, Amherst, Halifax and Summerside.

Council or the provinces have established ongoing interprovincial committees of Ministers and officials in areas of mutual interest. Activity areas have included archaeology, economic development, culture, energy, transportation, telecommunications, agriculture, tourism and the environment. Officials from most other departments meet occasionally to share information and to explore opportunities to work together. From time to time Council or the provinces create ad hoc regional groups to study specific subjects.

The three provinces have negotiated complementary practices in several areas including reciprocity of motor vehicle registrations and drivers' licenses, reforms to the commercial trucking industry and grading standards for lumber and Christmas trees.

This annual report provides a synopsis of the many activities of the Council of Maritime Premiers and its agencies during 1987-88. It only begins to address the broader range of regional activities so unique to our provinces and so much a part of our history and our future.

Selected Council Highlights: 1987-1988

- The Premiers agreed to double provincial support to the Maritime horse industry through the Atlantic Sire Stakes program (see p. 12)
- The Maritime Studies texts "The Maritimes: Tradition, Challenge & Change" and "Les Maritimes: Trois provinces à découvrir" were completed (see p. 19)
- Supplementary materials for Maritime Studies were developed including a wall map and videos (see p. 19)
- A revised National Transportation Act, approved by Parliament, seeks to balance regional development and commercial viability after several Council interventions (see p. 9)
- The Maritime Provinces Higher Education Commission was expanded in the first ever revision to CMP-related legislation (see p. 21)
- A review of student aid programs was undertaken (see p. 22)
- The Maritime provinces high school in Hong Kong was officially opened (see p. 9)
- Two agencies, MRMS Maritime Resource Management Service Inc. and the Land Registration and Information Service were merged to create a comprehensive regional mapping program (see p. 15)
- The Premiers supported the creation of the Champlain Institute to coordinate research and development on land and marine information systems (see p. 15)

Selected Highlights From The First Fifteen Years

- CMP was established in 1971 to promote unity of purpose, to ensure maximum coordination and to provide a framework for joint undertakings
- Cooperation on environmental education and information was initiated in 1971
- Since its establishment in 1972, LRIS has mapped 778,000 Maritime land parcels
- The Atlantic Police Academy at Holland College became our principal training facility for police recruits in 1972
- Uniform bill of lading for commercial trucking was approved in 1973
- MPHEC was established in 1974 to bring about an efficient and effective allocation and utilization of higher education resources in this region
- Since its establishment in 1974, MMTDB has brought together elected and appointed provincial and municipal officials with the objective of improving the administration of Maritime local government
- Atlantic Lottery Corporation was created in 1976
- Expansion of the Dalhousie Dental School was agreed to in 1977
- L'Université de Moncton was designated as the regional French language school of Common Law in 1977
- The Maritime Committee on Archaeological Cooperation prepared resource materials for Maritime students of archaeology (Six reports from 1977 to 1986)
- Joint purchasing and tendering policy was adopted in 1979
- Council pressed for a constitutional guarantee that offshore resources be treated as if they were on land in 1980
- Federal Cabinet reversed a decision by the Canadian Transport Commission on Toronto-Halifax air route after Council intervention in 1980
- The Coordinating Committee of Maritime Electric Utilities was established in 1980
- A $1.5 million fund for joint projects in education was established in 1981
- Actions were initiated to maximize the Maritime value-added from a proposed natural gas pipeline in 1981 and 1982
- Maritime Provinces Education Foundation was established in 1982 to promote and develop regional cooperation in education
- "Atlantic Visions de l'Atlantique", a collection of the best work created by craftsmen from the region, toured from 1982 to 1986
- Agreement on financing the Atlantic Veterinary College was reached in 1983
- Land titles pilot project commenced in New Brunswick in 1984
- Agreement on financing the Maritime Forest Ranger School was reached in 1984
- Agreement to finance the development and production of English and French Maritime Studies textbooks in 1984 and 1985 respectively. Texts form the core curriculum for a new social studies course on the Maritimes
- Agreement was reached to streamline the collection of truck related taxes and fees in 1985
- Trade and investment missions to Hong Kong and China were initiated in 1986
- The provinces signed federal-provincial agreements for the continuance of feed freight assistance after five Council interventions in 1986-87

Central Activities

The Council conducts most of its activities through its agencies, interprovincial committees and task forces and its Secretariat.

The agencies of Council — Land Registration and Information Service, Maritime Municipal Training and Development Board, Maritime Provinces Education Foundation and the Maritime Provinces Higher Education Commission are discussed separately in this report.

Interprovincial committees and task forces offer advice and proposals for Council's consideration and generally implement its decisions. Some function quite independently of Council. Committees are involved in Maritime intergovernmental cooperation on a number of fronts including the environment, economic development, telecommunications, energy, archaeology, and transportation.

The Secretariat, an office of fewer than 20 persons, was established in 1971 to organize and expedite the work of Council. Its duties have evolved over time as staff responds to the priorities of Council. Employees of the Secretariat staff the Maritime Provinces Education Foundation, and the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers. Additionally, two staff are dedicated toward specific priorities of Council, telecommunications and industrial development. In its role as a catalyst for Maritime intergovernmental cooperation, the Secretariat provides continuity plus services of several kinds to Council and its committees. A committee of Treasury/Management Board ministers oversees the administration of Council funds and employees. Secretariat staff provide support to this Regional Treasury Board as well as to Council agencies in the management of people and money.

The following highlights major central activities during 1987-88.

Energy

The Coordinating Committee of Maritime Electric Utilities (CCMEU) was established by the Council in 1980. Its principal responsibilities are to identify opportunities for cooperation among the three power utilities relating to future system expansion, and to maximize benefits obtained from the existing inter-connection network. The CCMEU is comprised of officials from the three utilities and observers from each provincial government and the federal government.

The CCMEU reported that in 1987, just over one billion kilowatt hours of energy worth about $34 million was exchanged. This represented $15.5 million in net savings to Maritime energy consumers.

Premiers McKenna, Buchanan and Ghiz at the 68th Session of Council

Sub-committees of the CCMEU focused on three key areas — operations, planning and research and development. Major efforts were made during the year to provide more efficient operation through upgrading or replacing energy control facilities in all three utilities. The co-ordination of maintenance activities continued to improve the economics of operation.

The planning sub-committee examined the various generation alternatives available for meeting the forecast load through the year 2002. Studies indicate that there is sufficient reserve capacity in the region until the mid 1990's.

The Research and Development sub-committee noted that improved dissemination of R&D information within and among member utilities has resulted from the communications structure that it developed. The pooling of research information in the region eliminates duplication and improves the efficiency of R&D activities. The main areas of relevant R&D in the region in 1987 concerned the following:

(a) alternate fuels for oil-fired plants
(b) reduction in acid-forming gas emissions
(c) plant life extension and efficiency improvement
(d) research into new energy markets

A report on the activities of the CCMEU may be obtained by writing to the: Information Officer
Council of Maritime Premiers
P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia
B3J 2Z1

Environment

Cooperation among the ministers and officials of the departments responsible for the environment has been a priority of the Council since 1971. The Committee of Environment Ministers was formed in December of 1971 with the mandate to encourage the development of uniform environmental policies and legislation, to promote cooperation in environmental research and to undertake a cooperative information program. The Government of Newfoundland and Labrador has participated as a member of the Committee almost since its inception. The ministers meet annually and officials meet more regularly as required. To assist the ministers, a number of sub-committees have served over the years; an information officials' sub-committee currently reports to the ministers.

The ministers met in Digby, Nova Scotia in August 1987. The ministers reviewed implications of the Canadian Environmental Protection Act and the need for ongoing coordination among federal and provincial departments responsible for the environment. They discussed a number of current issues including hazardous waste management, water management, the use of pest control products, petroleum products storage, litter management, waste oil disposal, and provincial conservation strategies. The ministers discussed provincial plans for Canada's Environment Week and for New England/Eastern Canada Acid Rain Action Week. The ministers also received a report on the activities of its information officials' sub-committee and an update on the Sydney Tar Ponds clean-up project.

Federal-Provincial Relations

Most federal-provincial relations are conducted on a bilateral basis. However since its inception the Council has been a forum for the Premiers to discuss matters pertaining to the federal government. Occasionally the Premiers make a joint representation to Ottawa or announce a consensus on an issue of importance. More often the Premiers and their officials share information on federal-provincial matters without the intent to develop joint positions.

Last year's Annual Report noted that the Council had made a number of representations to the federal government regarding the National Transportation Act. The federal government had proposed to Parliament an Act which would, if implemented, subject regional development to commercial viability considerations in the making of transportation decisions. The Premiers were concerned by the proposal, met with the federal Minister of Transport, wrote several letters and appealed to all Members of

Maritime Premiers meet the press in Grand Falls New Brunswick.

Parliament from the region. These appeals were successful and the Act was revised to satisfy Council's concerns.

Last year's Annual Report also noted that the Council had made two appeals to the federal government opposing a plan to artificially raise the price of sugar in Canada. The Council concluded that the imposition of higher sugar prices would place over 1000 Maritime jobs in jeopardy. The Council was pleased with the federal government's decision to reject the proposed increase.

In December 1987 the Council wrote to Prime Minister Mulroney in support of Saint John Shipbuilding's bid to construct the second group of six Canadian patrol frigates. The Council noted that the shipyard is of primary importance to Saint John and to the people of the region and that a decision by the federal government to construct all six vessels in the Maritimes would be a powerful symbol of the federal government's resolve to attack regional economic disparity. The Premiers were pleased when the federal government announced its intention to build the six new ships in New Brunswick.

The Premiers discussed a number of other federal-provincial issues including the upgrading of the Trans Canada Highway, bilateral trade negotiations with the United States and the Atlantic Canada Opportunities Agency.

Maritime Provinces School in Hong Kong

On December 13, 1987 the Maritime provinces school in Hong Kong was officially opened. Sixty Chinese students were enrolled in the school's first year and it is expected that enrollment in year two will grow to approximately one hundred. The school offers grades 10 through 12 taught by Maritime teachers using a Maritime curriculum.

Central Activities (Cont.)

Students at the Maritime provinces school in Hong Kong.

Harvey Malmberg of New Brunswick represented the three Maritime departments of education at the opening ceremonies. In his remarks, Mr. Malmberg noted that the provinces are proud ". . . of this new coalition . . . dedicated to the pursuit of learning, not only about traditional school subjects, but learning about each other too".

Mr. Malmberg went on to state that the school is important to the Maritimes for three reasons. First, it offers a unique professional development opportunity for local teachers. Second, students of the school will more likely attend university in the Maritimes. (Currently 15% of the foreign students studying in the Maritimes are from Hong Kong.) The third reason why the school is important lies in the potential for expanding tourism, trade and investment linkages between the people of the Maritimes and Hong Kong.

During 1987-88 four Maritime teachers taught at the school. Vaughan Blaney of Oromocto, N.B. is the head teacher. Others are Anne Freeman of Moncton, N.B., Mary Rose MacIntyre of Glace Bay, N.S., and Michael Hawkins of O'Leary, P.E.I. Of the teachers Mr. Malmberg noted that ". . . We have been very careful in selecting, from among the many applicants, the best teachers for the positions . . . You responded to our challenge and are now in the midst of what I am certain will be a very rewarding personal experience".

The school was established through an agreement among the three departments of education and two private school companies located in Hong Kong. All financial responsibilities are borne by the companies. The school is part of the Council's ongoing trade and investment initiative to the Pacific Rim.

Industrial Development

In 1984 the Premiers initiated a program to enhance cooperation among the New Brunswick Department of Commerce and Technology, the Nova Scotia Department of Industry, Trade and Technology, and the Prince Edward Island Department of Industry. A senior staff person was seconded from a provincial government to work in the Secretariat and to support joint activities of the three departments.

During 1987-88 the Council's trade and investment initiative to the Pacific Rim continued. Two missions were undertaken; the first to Hong Kong and the second to Hong Kong and the Peoples' Republic of China. The visit to China was at the invitation of their government and its objective was to explore possible ideas for cooperation between China and the Maritimes. Ideas, including ventures in the areas of technology transfer, aquaculture, and training were pursued. As a direct result of the missions to Hong Kong two investors will be moving their families to the Maritimes, and will be establishing businesses in the region. Additionally the missions to the Pacific Rim have resulted in a modest stream of inquiries and visits to the Maritimes by potential investors. The Maritimes have contracted with trade liaisons in Hong Kong and China to continue to explore opportunities for trade and technology transfer.

Telecommunications

The past year was a particularly active one for the Maritime ministers responsible for communications and their officials. This was largely due to involvement with their provincial, federal and territorial colleagues in the development of national telecommunication policy.

The year began with a meeting of the federal, provincial and territorial ministers in Edmonton on April 2 and 3. At this meeting they signed a Memorandum of Understanding, accepted a proposal for an Agreement in Principle on the responsibilities of each level of government and a proposed agreement on a uniform level of system interconnection. Officials were directed to prepare recommendations respecting mechanisms and timetables for implementation.

Among other things, the Agreement in Principle on responsibilities specifies that:

1) Intraprovincial activities, including conditions of access to intraprovincial networks, are a matter of provincial responsibility.
2) Interprovincial and international activities are a matter of federal responsibility and this responsibility would be shared with the provinces through appropriate joint mechanisms.

A small committee of the ministers met in Vancouver in June. The Maritimes were represented by the minister from New Brunswick. This meeting advanced the development of policy considerations.

It is well known, however, that communications networks do not easily separate into purely interprovincial and intraprovincial elements. Meetings of federal and provincial officials have addressed this problem and others related to it. While some have been resolved, others remain to be handled in the coming year to produce final agreements for acceptance by all governments.

Overshadowing these discussions is a case before the Supreme Court of Canada which will determine the degree of federal jurisdiction and regulation over Alberta Government Telephones, now regulated under provincial jurisdiction. The decision, expected in the coming year, will likely be the precedent that determines jurisdiction in all provinces.

At the beginning of the year, there were two cases being considered by the federal regulator, The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC), in which the Council was interested. One was an application by CNCP asking the Commission to review and vary an earlier decision refusing CNCP entry into the long distance service market. Council opposed such a review and the CRTC denied CNCP'S application.

Council also opposed a proposal to the CRTC to allow resale of some elements of local telephone service. In this case, the Commission allowed such resale. Both of these decisions apply only in the federally regulated territories in the provinces of Quebec, Ontario, British Columbia and Newfoundland.

Ministers also submitted comments to the Governor-in-Council requesting denial of an appeal that another decision of the CRTC relating to long distance competition be overturned. In essence, the Governor-in-Council upheld the Commission's decision.

In addition to their involvement in the above issues, officials have continued their participation in the Atlantic Consultative Committee on Communications. The committee is composed of representatives from: the Maritimes, Newfoundland, the federal Department of Communications and the CRTC.

The agenda for these meetings cover a wide range of topics. These include legislation in areas of telecommunications, broadcasting, radio licensing and copyright and policy items relating to telecommunications and broadcasting. The Committee also met with representatives from: the Association of Atlantic Universities to discuss a proposed Instructional Communications Centre; the Société nationale des Acadiens on their plans for francophone community radio stations; and Telefilm Canada on the activities of that organization.

Transportation

With the enactment of the new National Transportation Act on January 1, 1988, the threat of large scale rail abandonment came closer to reality as both major railways moved to divest themselves of Maritime rail lines considered to be non-profitable. In anticipation of this action, the Maritime Provinces Transportation Committee initiated a review of rail rationalization in the Maritimes as a basis for assessing the impact of a loss of rail service on shippers, receivers, governments, and on alternative transportation modes. This work is still in progress.

The National Transportation Act 1987, provides for comprehensive annual reviews through 1991 of the impact of new federal transportation legislation including the National Transportation Act, the Motor Vehicle Transport Act, the Shipping Conference Exemption Act, and the Railway Act. To provide data for these reviews, comprehensive monitoring processes have been initiated by the National Transportation Agency and Transport Canada. The Maritime Provinces Transportation Committee is working closely with the Agency and with the federal department to provide input respecting regional and provincial concerns and to ensure that Maritime governments are kept apprised of the nature of the information that will serve as the basis for the mandated reviews.

The Committee continued to work with federal officials, port authorities, and individuals involved with marine transport to monitor the development and operation of Maritime ports and public harbours and to ensure that matters of concern to provincial governments respecting port policy and operation are identified and brought to the attention of federal authorities.

The development of a uniform regulatory regime for inter-provincial trucking, as a means of improving efficiency and reducing transportation costs, has been a priority of the CMP for many years. The Maritime Provinces Transportation Committee has devoted considerable time and effort to activities aimed at furthering this objective. A great deal of progress has been realized. Despite the

Central Activities (Cont.)

Committee's efforts at the regional level, and those of the Canadian Conference of Motor Transport Administrators at the national level, significant differences remain in the way trucking is regulated among jurisdictions. The Committee will continue in its ongoing endeavour to eliminate impediments to efficiency in the trucking industry and will work with provincial regulatory authorities toward that end.

A federal proposal to extend the application of federal sales tax to freight transportation services has given rise to concern among shippers in the region over the effects of the proposed tax on cash flow and competitiveness in major markets where, because of distance, transportation is a significant component of the delivered price of a product. The Committee has raised this concern with officials of the federal Department of Finance, and despite federal assurances that a system of tax credits should mitigate adverse effects on Maritime shippers, the proposed tax remains a cause for concern in the shipping community. The Committee plans to address this issue through future consultations with the federal department so as to ensure that regional interests are protected in the implementation of tax reform measures.

The Maritime Provinces Transportation Committee was established by the Council in 1973 to afford a coordinated approach to transportation in the region. Its members are the senior transportation policy officials of the three provinces.

Other Matters

In December the Council met with representatives of the Maritime Aboriginal Peoples' Council.

The Premiers established a working group of officials to consider a proposal from the Association of Atlantic Universities to establish a regional centre for instructional communications. Another ad hoc inter-provincial committee considered the establishment of an interchange program for civil servants among the Maritime governments and between the Maritimes and the federal government. And a third group worked towards a regional educational publishing development initiative. All three matters were still under review at year end.

Two initiatives respecting the Maritime horse industry were undertaken in 1987-88. The Council agreed that provincial contributions to the Atlantic Sire Stakes program be doubled for 1988-89, and staff were directed to investigate the feasibility of a Maritime Racing Commission. The Maritime Racing Commission was still under consideration at year end.

The Maritime provinces' deputy ministers of tourism were directed to explore the idea of a joint advertising program.

The Secretariat released a "Bibliography on Maritime Regionalism". The 150 entry bibliography was sent to academics and others from Canada, the United States, Europe and Asia, who expressed an interest in the Maritimes.

And finally, each year the Canadian International Development Agency (CIDA) spends up to $200 million on human resource development for third world countries. Often this involves training either in the host country or on site at a Canadian training institution. To date few of the institutions for higher learning in the Maritimes have received CIDA contracts. Working alone, the institutions generally do not have the time, money, or staff to compete with other major Canadian organizations. Last year discussions were initiated among CIDA, the Government of Zimbabwe and vocational and technical training institutions in the Maritimes. It was agreed that with the help of the Council, Maritime institutions would work together to develop a proposal to bid on a $14 million contract to train Zimbabweans. Through 1987-88 the negotiations among the Maritime institutions and between the Council and CIDA were time consuming. However the prospects are good.

The Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers

Each year the Governors of the six New England states and the Premiers of the five Eastern Canadian provinces meet to discuss topics of mutual interest and concern. The first such meeting was held in 1973 in Brudenell, Prince Edward Island. The Conference site rotates between the two countries and among the eleven jurisdictions. On-site support services for the Conference are provided by the Canadian Intergovernmental Conference Secretariat.

The Fifteenth Annual Conference of Governors and Premiers was held in Halifax, Nova Scotia on June 13-15, 1987. The meeting was co-chaired by host Premier John M. Buchanan and by the Governor of Vermont, Madeleine M. Kunin. Among other activities, the Governors and Premiers discussed innovation and technology in eleven presentations, reviewed their committees, inspected the Automated Technology Manufacturing Centre at the Technical University of Nova Scotia and toured Halifax Harbour aboard Bluenose II.

Conference Co-Chairs Premier Buchanan and Governor Madeleine Kunin of Vermont discussing the agenda with Premier Robert Bourassa of Quebec.

Over the past fifteen years the Governors and Premiers have initiated a variety of joint activities and over 200 conferences and meetings involving thousands of people across the region. Topics addressed by the Conference include tourism, agriculture, energy, the environment, fisheries, family and local history, economic development and transportation. From time to time the Governors and Premiers create committees to explore specific issues. The activities of their current committees are discussed below.

In 1976 the Governors and Premiers passed a number of resolutions noting the commonality of the region's energy supply and demand problems and pledging greater cooperation in this area. In 1977 the Governors and Premiers directed that a regional conference on alternate energy sources be convened. One of the recommendations arising from this highly successful conference was the idea of an ongoing process to facilitate the exchange of information and the enhancement of regional cooperation in energy. With this background the Northeast International Committee on Energy (NICE) was created in 1978. Since that time the Committee has undertaken many projects and activities designed to identify and resolve energy issues of regional concern. These have included organizing major conferences; sponsoring studies and publications; organizing "International Energy Days", an event joining New England and Eastern Canadian communities in friendly competition designed to raise public awareness of energy conservation; and coordinating energy emergency planning.

In April 1987, NICE held an "International Roundtable on Energy Trade" in Stamford Connecticut. Approximately 250 people, including seven Governors and Premiers, attended the two day conference. Participants from the public and private sectors focussed on natural gas and electricity trade issues, and were supported by a number of excellent guest speakers. At year end NICE was finalizing arrangements for an "International Roundtable on Energy Security and Energy Trade" in Saint John, New Brunswick, to be held April 20-22, 1988. The Committee released an index of energy-related organizations in August of 1987, and pledged to update this 150 page report annually.

In 1985 cross-border trade between New England and Eastern Canada amounted to $5.5 billion. In recognition of the economic interdependence of the states and provinces, the Governors and Premiers strengthened their commitment in this area and established the Tri-Regional Economic Cooperation Committee (TRECC). In October 1987, TRECC sponsored a "Venture Capital Forum" in Boston. This event attracted 100 participants and a number of experts in venture capital and business organization and development. The Committee discussed a variety of important issues including the proposed Canada-US Free Trade Agreement and its impact on New England, Atlantic Canada and Québec. At year end TRECC was finalizing its plans for a trade procurement conference in Rhode Island, to be held in May of 1988.

The Committee on the Environment was created in 1984 to encourage regional cooperation on environmental issues including acid rain. As its first priority the Committee developed a program to reduce sulfur dioxide emissions in the region by 32% from 1980 levels by 1995. In the past year the Committee reviewed the status of the plan and concluded that regional emission reductions were ahead of schedule. The Committee prepared a map of "Acid Rain and Watershed Sensitivity" for distribution across the region. The purpose of the map is to raise public awareness of the acid rain issue and to demonstrate that New England/Eastern Canada is a region at risk. The Committee on the Environment held the first "New England/Eastern Canada Acid Rain Action Week" in May of 1987 and at year end planning was underway for the second "Week" in May of 1988. Activities undertaken during acid rain action week revolve around the twinning of states and provinces; reciprocal visits by political leaders and officials, media opportunities, the release of studies and publications, and the exchange of scientific information. Also in 1987 the Governors and Premiers directed the Committee on the Environment to implement "Principles of a Good Neighbour Environmental Relationship". This agreement provides for increased consultation among jurisdiction where major developments or accidents have environmental impacts. Also during the past year the Committee on the

Central Activities (Cont.)

Premier Buchanan with Governor William O'Neill of Connecticut.

Environment discussed the issue of sustainable economic development — a means to integrate environmental management and economic development over the long term.

The Forest Productivity Working Group was established in 1984 to examine present and potential impacts of air pollution and acid deposition on the region's forests, and to develop recommendations to protect the long-term health of the forest resources. In addressing this issue the Working Group has consulted with both national forest services, has met with maple sugar producers to discuss sugar maple decline, and has been assisted by a university-based scientific advisory group. Over the past year, the Working Group addressed the need for a rural air quality monitoring network that could provide vital information on the types and levels of air pollutants found in the region's forested areas. The Working Group also investigated the degree of transboundary coordination of forest effects research efforts and concluded that there is a need for a formal intergovernmental forest health monitoring agreement involving state/provincial and national agencies and departments.

Staff support for the Conference and its committees is provided jointly by the New England Governors' Conference Inc. in Boston, and the Eastern Canadian Secretariat in Halifax. Council of Maritime Premiers' professional and administrative support staff are seconded to the Eastern Canadian Secretariat and direct costs are shared by the five eastern Canadian provinces.

Employee Matters

Three major issues occupied the Council employee-relations agenda during 1987-88.

The merger between the Land Registration and Information Service and MRMS Maritime Resource Management Service Inc. and the resultant absorption of the former employees of MRMS eliminated the need for a separate collective agreement with MRMS. With the full cooperation of the employees and the bargaining unit, the MRMS positions were reclassified and employees' terms and conditions of work were brought under the jurisdiction of the Council's collective agreement.

Negotiations for a new collective agreement with Council employees commenced in December 1987.

An Executive Compensation and Classification Study commenced during the year. The results of the study will be presented to the Regional Treasury Board during the fiscal year 1988-89.

Council employees work in ten Maritime communities. At March 31, person-year allocations were:

	1987	1988
Council Secretariat	14.1	11.9
Eastern Canadian Premiers Secretariat*	1.1	1.1
Maritime Provinces Education Foundation*	4.3	4.2
Land Registration and Information Service	179.3	235.2
Maritime Municipal Training and Development Board	4.7	5.0
Maritime Provinces Higher Education Commission	9.0	9.0
MRMS Maritime Resource Management Service Inc.	56.0	N/A
	268.5	266.4

*CMP Secretariat staff are seconded to support these activities.

Land Registration and Information Service

Introduction

The goal of the Land Registration and Information Service (LRIS) is to establish and maintain a high quality base for land information systems in the Maritime provinces, one which is responsive to the needs of clients and which creates a climate marking the Maritimes as a leader in land management technology.

The LRIS Board of Directors, drawn from the public, private and academic sectors, is responsible for setting priorities for the program.

The head office of LRIS is in Fredericton, New Brunswick, and major divisional offices are in Halifax and Amherst, Nova Scotia and in Summerside, Prince Edward Island. There are Regional Land Information Centres in eight Maritime communities. In addition, LRIS provides computer support to the land information centre operated in Charlottetown by the Province of Prince Edward Island.

The Program

An agreement between the Council of Maritime Premiers and the governments of the Maritime provinces, signed in March 1980, defines the LRIS program as:

- the emplacement and maintenance of a coordinate system of control surveys;
- the production and revision of large scale maps;
- the production of property maps;
- the establishment and maintenance of a parcel index file;
- the provision of assistance in the implementation of an improved system of land registration; and
- the provision of such other services as are agreed upon by the provinces and the Council from time to time.

1987-88 Operating Highlights

In December 1987, the Council of Maritime Premiers decided that the **Maritime Resource Management Service Inc. (MRMS)** would be **amalgamated with LRIS**. The funding previously voted for MRMS has been transferred to LRIS. The LRIS Board of Directors was enlarged to include some former members of the MRMS Board.

At the February 1988 meeting, the Council of Maritime Premiers established the **Champlain Institute**. The goal of the Institute is to assist the development and growth of the geographical information industry in the Maritimes and Canada.

The LRIS **Survey Control** system allows the coordinate positions of geographic features to be determined. The network of survey monuments is maintained by inspecting a portion of the established monuments in each province every year. Destroyed monuments are replaced and new ones added as priorities permit. The coordinate data files maintained for each monument are updated to reflect the new monuments added. New monuments added to the system in 1987-88 were: 464 in New Brunswick, 7 in Nova Scotia and 49 in Prince Edward Island. Total monuments on file now number over 50,000 in the three provinces.

During 1987-88 production of the **new series of digital topographic maps** continued. Each province sets its own priorities for digital base mapping. As of March 1988, the resource mapping at 1:10 000 scale was 37% complete in New Brunswick while urban mapping, begun only recently, was 3% complete. In Nova Scotia all of the Halifax-Dartmouth area has been mapped at urban scales, while resource mapping is 10% complete. For Prince Edward Island, which set its priorities quite recently, 2% of resource mapping is complete.

Property Mapping, which involves the mapping of individual land parcels and the creation of data files on each parcel, is 100% complete in New Brunswick and Prince Edward Island, and 68% complete in Nova Scotia. An estimated 153,000 parcels remain to be mapped in western Nova Scotia. Of the estimated total of 963,000 land parcels in the three Maritime provinces, 810,000 have now been mapped.

As of the end of 1987-88, **property maps and data files** were being continually updated for all counties in New Brunswick and Prince Edward Island and for the counties of Halifax, Hants, Pictou, Antigonish, Guysborough, Colchester, Cumberland, Cape Breton, Richmond, Inverness and Victoria in Nova Scotia.

Development of a computer system to store and retrieve LRIS property information and to support the operations of Guaranteed Land Titles offices and Registries of Deeds continued in 1987-88. The first system was installed in the Moncton Land Information Centre, serving Albert, Westmorland and Kent counties. Computer programs to support the Registries of Deeds and LRIS Property Information were successfully implemented in 1987-88.

In cooperation with the Nova Scotia Land Information Committee, the **digitizing of property maps** was continued for the City of Halifax and the Town of Bedford.

Land Registration and Information Service (Cont.)

During 1987-88, Amherst staff developed a computer software product known as GEO-MATE. This software package allows users of geographic information easier access using a personal computer and a graphics screen. It is expected that GEO-MATE will be marketed to the public in 1988-89.

In response to the December 1988 'poisoned mussel' crisis in the eastern fishery, a geographic information system was installed at the federal Fisheries and Oceans office in Moncton, New Brunswick. The system was utilized to track locations of mussel leases throughout the Maritimes and to relate those leases to suspected pollution sources from the land.

LRIS Amherst continued to produce watershed maps for New Brunswick and foodlands priority maps for Nova Scotia; as well, Prince Edward Island potato crops were monitored using images gained from earth satellites.

Under a **Guaranteed Land Titles** system the province guarantees title for all land parcels accepted into the system. A Guaranteed Land Titles pilot project has been operated in Albert County, New Brunswick since July of 1984. During that period, 20% of the land parcels in the county have been brought under the new system. The Land Titles office is now part of the ongoing operations of the Province of New Brunswick.

The **Property Law Course** offered by LRIS continued to be popular with employees of legal firms, government and the real estate industry. During 1987-88, 74 people took the course.

Future Activities

Following upon the merger of MRMS Inc. with LRIS, the LRIS Board of Directors will be determining the **goals and roles of the amalgamated agency**. They will investigate means of moving the project-oriented MRMS staff in Amherst, Nova Scotia toward ongoing programs that create or maintain basic geographic information for the Maritimes.

The Champlain Institute will be organized to perform its role of fostering the geographic information industry, under the guidance of a Board that is independent of the Land Registration and Information Service.

Land Registration and Information Service

March 31, 1988

Representing	
New Brunswick	Gerry Henry — Board of Management Robert Scammell — Department of Justice Thomas Sifton — Department of Natural Resources & Energy
Nova Scotia	James Doig — Retired Robert Geraghty — Department of Tourism and Culture John Mullally — Department of Lands and Forests
Prince Edward Island	Dennis Friesen — Department of Community & Cultural Affairs Donald Gillis — University of Prince Edward Island Charles Thompson (Chairman) — Department of Justice
At Large	Leo Brooks — Clayton Developments Ltd. Elmer Cronk — N.S. Department of Municipal Affairs & Environment Maurice Lloyd — Underwood McLellan Ltd. John McLaughlin — University of New Brunswick Robert Moody — N.S. Department of Community Services Wendy Paquette — Council of Maritime Premiers Raymond Smith — Businessman Guy Stewart — Retired Andrew Wells — P.E.I. Treasury Board

Maritime Municipal Training and Development Board

Introduction

The Maritime Municipal Training and Development Board (MMTDB) was established in 1974 and has a mandate to improve administrative operations in Maritime local government. The agency's Board of Directors is composed of elected and appointed municipal officials from New Brunswick, Prince Edward Island and Nova Scotia, as well as representatives from Maritime educational associations, the three departments responsible for municipal affairs, and the Council of Maritime Premiers.

The main office of the MMTDB is located at 6209 University Avenue, Halifax, Nova Scotia; a sub-office is located at 108 Prospect Street, Suite 3, Fredericton, New Brunswick.

Activities

The organization and activity of the MMTDB is unique in Canada and has helped to establish the Maritime region as a pioneer and leader in municipal management upgrading and development. The agency acts as a co-ordinator and facilitator. It is a clearinghouse for training and development information of current interest to municipal officials. It provides a forum for discussion of important issues, convenes problem-solving meetings, initiates and co-ordinates training, develops and publishes needed resources, and provides technical assistance and counsel to municipal officials on matters falling within its mandate. The work of the MMTDB is facilitated by the close co-operation and liaison which it enjoys with municipal associations, provincial departments, and those involved with training and professional development.

1987-88 Operating Highlights

The 1987-88 operating year has been a significant one for the MMTDB. The following brief summary highlights some areas of the agency's work.

A comprehensive training needs assessment of Maritime municipal officials was completed. The information gathered from this research is playing a valuable role in determining priority training areas and in defining a future direction for the MMTDB-sponsored annual seminar/workshop series. In addition, as part of its own ongoing evaluation and long-range planning, MMTDB completed a year-long process of internal review of its organization, mandate, and financial requirements.

In March 1988, the Chairman of the MMTDB, Councillor Ralph Casely of Riverview, New Brunswick, and Mayor Michel Leger of Shediac, New Brunswick, President of the Towns of New Brunswick Association, co-signed, on behalf of their respective organizations, a Memorandum of Co-operation. This followed the signing, in September 1986, of a similar Memorandum of Co-operation between the MMTDB and the Association of Municipal Administrators, New Brunswick. These Memorandums formalize the institutional links of co-operation which have evolved between the participating bodies. They bear witness to the trust, goodwill and shared interest which the MMTDB enjoys with its municipal clientele. They also facilitate the ongoing work of the agency.

Also of significance during 1987-88 is the work undertaken by the MMTDB to develop a training and discussion video for municipal appointed and elected officials. Planned for release in June 1988, Local Government: The Team in Action will address some of the most commonly identified problem areas in local government: council-staff relations, teamwork, communication, and goal setting. This new training and discussion resource is being developed with the co-operation of numerous municipal officials throughout the Maritime region. When completed, it is expected to be of interest to municipal officials throughout Canada and will represent yet another Canadian pioneer training initiative to which the Maritime region may lay claim.

In addition to fulfilling its clearinghouse function, the MMTDB continued to provide a broad range of training and upgrading support services to local governments. The agency assisted with the formation of the Association of Municipal Administrators, Prince Edward Island. Three issues of The Boardroom Files, a journal for Maritime municipal decision-makers, were published. Fifteen one- and two-day seminars were provided under the Board-sponsored seminar series. A gathering of city managers from throughout the region was convened by the MMTDB for the purpose of sharing experiences and seeking common ground for future co-operation. On-site assistance was provided to specific municipalities to improve their personnel management systems. Through these activities, and in a variety of other ways, the MMTDB has sought to improve the quality of municipal decision-making in the region.

Future Activities

The MMTDB will continue to provide leadership and direction as a catalyst, co-ordinator, and facilitator in those matters which fall within its mandate. It will particularly concern itself, over the coming five-year period, in

Maritime Municipal Training and Development Board (Cont.)

promoting initiatives to improve administrative operations in Maritime local government with a focus on the following objectives:

1. ensure that adequate opportunities for ongoing skill upgrading and education exist in the Maritimes for municipal officials, and encourage a positive climate for municipal training and development;
2. promote and develop the capability and capacity of local government to identify training needs and initiate actions to respond to these needs;
3. promote and develop the capability and capacity of selected training agencies/institutions and professional associations to respond to municipal training needs;
4. encourage elected officials to seek further improvements in personnel management and administrative practices in maritime local government and also to provide suitable budget allocations for training;
5. promote the development and/or acquisition and usage of video, cassette, film, computer-based training software, and other training materials and instructional resources, which will be of benefit to municipal officials;
6. continue the development and promotion of programs which will encourage the exchange of ideas, experiences, and information among municipal officials and others who can benefit from such involvements;
7. encourage greater university involvement in undergraduate and graduate university studies in areas of municipal management and administration; and
8. identify and support innovative research and pilot projects concerned with municipal training and development which will be of benefit to municipal decision-makers.

The pursuit of these objectives will be undertaken in the belief that the quality of life in the Maritime provinces is significantly enhanced as a result of the efficient administration of scarce municipal resources, directly resulting from the creation of a better-trained, more knowledgeable, highly skilled and productive municipal workforce.

Maritime Municipal Training and Development Board

March 31, 1988

Representing	Provincial Representatives	Elected Municipal Representatives	Appointed Municipal Representatives
New Brunswick	Pierre Marquis — Department of Municipal Affairs & Environment	Ralph Casely (Chairman) —Town of Riverview Dorothy Hyslop — Town of St. Stephen	Keith Robicheau — Town of St. Andrews Vacant
Nova Scotia	Gordon Gillis — Department of Municipal Affairs	Harry Cook — Town of Bridgewater Lois Wiseman — Municipality of County of Halifax	Rick Ramsey — Municipality of County of Kings Bruce Smith — City of Dartmouth
Prince Edward Island	Ronald MacNeill — Department of Community and Cultural Affairs	John MacLean — Community of Sherwood	Richard Montigny — Community of Cornwall
Association of Atlantic Universities	Dr. George Betts — University of New Brunswick		
Canadian Vocational Association	Byron James — New Brunswick Department of Advanced Education and Training		
Council	Dirkje Johnson — Council of Maritime Premiers		
Affiliate Members	Henry LeBlanc — New Brunswick Provincial-Municipal Council Inc. Sherman Zwicker — Union of Nova Scotia Municipalities Donna Waddell — Federation of P.E.I. Municipalities		

Maritime Provinces Education Foundation

Introduction

The Maritime Provinces Education Foundation was created in 1982. Since then, the Foundation has completed nearly 80 projects for elementary and secondary schools. Some projects, such as French Language education materials were developed to fill a "unique" Maritime need while others were undertaken to take advantage of economies of scale through regional purchasing and the pooling of funds. Endorsed by the CMP, these projects have been cost-shared with the Departments of Education on a 50/50 basis.

In 1985, the Foundation embarked on its second multi-year plan. The 1987-1988 fiscal year is the end of this period, and the Foundation is proud to note the completion of a number of important projects.

Activities

When the Maritime Provinces Education Foundation was created 20 regional projects were identified. Over time, the Foundation gained experience and subsequently, the ambitious Maritimes Studies project was undertaken. The shared vision and intensive cooperation that was required for Maritime Studies was possible given the successful track record with smaller projects.

The agenda was developed by the Board of Trustees consisting of seven people including the Deputy Ministers of Education. The Board also oversees the day-to-day administration.

The Foundation's two standing committees, the Maritime Media Resources Committee and the French Language Education Resources Committee, were established to assist in project evaluation and development. They are comprised of senior officials and subject experts from the three provincial Departments of Education supported by regional staff from the CMP Secretariat. When necessary ad hoc committees are formed to provide expertise for specific projects. With the initiation of Maritime Studies, the English Editorial Review Board and the French Comité de revision were extremely active and played an important role.

1987-88 Operating Highlights

This fiscal year saw the completion of a number of projects. The most significant of these was Maritime Studies. This three-year undertaking produced two major textbooks, teachers' resource guides, and a number of supplemental resources. Starting in the 1987-88 school year, grade nine students in Nova Scotia and Prince Edward Island and grade ten students in New Brunswick have access to a course that equips them with a knowledge of the Maritime region and its interrelationship with the rest of Canada, the North Atlantic community, and the world.

Premiers Ghiz, Buchanan and McKenna with the Maritime Studies textbooks. The wall map is in the background.

Of particular significance is the completion of the English and French textbooks to support the courses. "The Maritimes: Tradition, Challenge & Change," and "Les Maritimes: trois provinces à découvrir" are both original efforts, reflecting two unique visions of the Maritimes. Each offers an indepth awareness and understanding of Maritime society through an exploration of the cultural, social, political, economic, and geographic institutions, and through exposure to the issues, problems, and potential as we prepare for the 21st century. This project is unique in Canada representing the first time that three provinces have worked together to develop and produce indigenous educational texts.

"The Maritimes: Tradition, Challenge & Change" was published by Maritext Ltd., a consortium of publishers from Halifax, Saint John and Charlottetown. "Les Maritimes: trois provinces à découvrir" was published by Les Editions d'Acadie of Moncton. The publishers' teams worked closely with members of review committees and received extensive input from classroom teachers and students.

Written in lively and entertaining styles, these texts also present the Maritimes visually, with a variety of colour and black and white photographs, graphs, and maps. Virtually all of the writing and artwork, as well as the design, editorial, and technical work, was undertaken by Maritimers in the Maritimes. The efforts of subject specialists from the universities, curriculum and teaching experts from the three departments of education, and Maritime-based writers, artists, and artisans were coordinated by the English and French publishers and editorial review boards.

Teachers' resource guides, also prepared by the two publishers, expand on chapter material and provide extra

Maritime Provinces Education Foundation (Cont.)

discussion questions and evaluation material as well as a list of auxiliary audio-visual and print resources.

To support the texts supplemental teaching resources were developed by MPEF and distributed to Maritime Studies teachers. The video "Hinterland: The Land Behind" explores the importance of geographic location by focusing on the cities and environs of Saint John, Halifax, and Charlottetown. An Audio Visual Catalogue was produced and provides an annotated listing of videos, filmstrips, and films that is organized according to chapter topics of the textbooks. In addition, the Overhead Masters were created to enable teachers to focus class attention on a large variety of physical and economic features of the region. This visual aid package includes a transparency of a base map of the Maritime provinces and more than 35 overlays. A large, colourful wallmap of the Maritime region which clearly identifies both the land and ocean features of our physical geography was developed in cooperation with the LRIS Amherst Division.

The French Language Education Committee constitutes a unique mechanism whereby provincial needs or opportunities are identified and where approaches for maximizing cost effectiveness, time saving, information exchange and approaches for minimizing duplication of efforts are developed. Because of the small francophone market, it has historically proven difficult for provinces to acquire French educational material which met the maritime needs.

The committee's latest major accomplishments are as follows:

- "Mon recueil de lecture" which is an exercise book intended for Grade 2 students who experience learning difficulties.
- "Collection-Cible" which consists of seven teaching instruments are aimed at Grade 1 to 3 students who are experiencing cognitive skill development problems.
- The development of two diagnostic tests aimed at grade 7 students to help identify math or reading difficulties (in progress).
- The development of a teaching program for educable mentally handicapped students with serious learning difficulties. It will cover the three levels of teaching; elementary, intermediate and secondary. The program constitutes the basic curriculum for the special education classes (in progress).

Future Activities

Over the seven years of its existence, the Foundation has created an environment for consensus-building and for sharing ideas on educational needs while producing a variety of educational resources for use in schools in all three Maritime provinces. The Board, education department officials, and regional staff are currently engaged in a planning process intended to set the course of the MPEF in the coming years. While the challenges of working together to achieve mutual, specific goals are significant, the benefits of meeting these challenges cannot be overestimated.

A detailed account of the operations of the Maritime Provinces Education Foundation during the period 1985-1988 can be found in the Foundation's multi-year report. Copies of this report are available from:

Maritime Provinces Education Foundation
P.O. Box 2044, Halifax, N.S., B3J 2Z1 (902) 424-5352

MPEF — The Foundation, Honourary Patrons and Board of Trustees March 31, 1988

Representing	New Brunswick	Nova Scotia	Prince Edward Island
Maritime Provinces Education Foundation	Hon. Shirley Dysart Minister of Education	Hon. Ronald Giffin Minister of Education	Hon. Betty Jean Brown Minister of Education
Honourary Patrons	Hon. Gilbert Finn Lieutenant Governor	Hon. Alan Abraham Lieutenant Governor	Hon. Lloyd MacPhail Lieutenant Governor
Board of Trustees	Harvey Malmberg Department of Education Arthur Pinet Ministère de l'Education	Blenis Nicholson Department of Education Kathie Swenson Department of Vocational and Technical Training	Roger Burke Department of Education Dr. Al Hammond Department of Education

Maritime Provinces Higher Education Commission

Introduction

The Maritime Provinces Higher Education Commission is composed of a full-time Chairman and nineteen other members, all of whom are appointed by the Council of Maritime Premiers. Members are drawn from three groups: a) the university community; b) senior public officials and executive heads of non-university institutions; and c) the public at large. A complete listing of Commission members at year end is presented later in this section.

Established in April 1974 by parallel acts of the three legislatures, the Commission's purpose is:

> "to assist the Provinces and the institutions in attaining a more efficient and effective utilization of resources in the field of higher education in the region."

There are twenty-one post-secondary institutions within the Commission's purview, located on twenty-five campuses throughout the region.

Activities

In 1987-88, the MPHEC held seven regular **meetings** on various institutional campuses. In addition, meetings were held with the Association of Atlantic Universities, students, faculty, and institutional heads. During the year, Commission staff also met with institution and government officials, the Council of Maritime Premiers, Regional Treasury Board, the Association of Atlantic Universities, and the Council of Ministers of Education, Canada.

Enrollment levels at Maritime post-secondary institutions on the Commission's schedule continued to rise at a modest rate, with an overall increase of approximately 2.5% over 1986-87. Full-time enrollment increased to 43,344 in 1987-88 from 42,277 in 1986-87. Total full-time equivalent enrollment (which includes total full-time and total full-time equivalent of part-time enrollments) rose to 49,553 in 1987-88 compared with 48,370 the preceding year.

The Commission presented its **Financial Plan 1988-89** to Council in December 1987. Recommendations for operating assistance included global increases of 4.7% for sustenance, 1.75% for restoring some of the erosion that had occurred in support levels over the past several years, 0.75% for equalization assistance, and 0.5% for programme expansion. The Commission also included its capital assistance recommendations for the upcoming three-year period in its 1988-89 financial plan, with many of the projects having been recommended previously. Because of the increasing emphasis placed by the Commission on the importance of post-secondary education in economic development, it further recommended that a proposal be developed for funding research and development and technology transfer initiatives at Maritime post-secondary institutions.

Government responses to the Commission's 1988-89 funding recommendations were received earlier than in

POST SECONDARY EDUCATIONAL INSTITUTIONS IN THE MARITIMES RELATING TO THE MARITIME PROVINCES HIGHER EDUCATION COMMISSION

Maritime Provinces Higher Education Commission (Cont.)

recent years. New Brunswick and Prince Edward Island accepted the Commission's recommendations by approving increases of 6.7% and 6.8% respectively. The 6.0% increase approved by Nova Scotia was approximately 2.0% less than that recommended.

The Commission continued to administer **interprovincial agreements** providing access for Maritime students to programmes of study not available in the region, between New Brunswick and Québec, New Brunswick-Prince Edward Island and Ontario, and New Brunswick and Newfoundland. During 1987-88, the Commission approved an additional three places in Pharmacy programmes in Québec for francophone students from New Brunswick.

The **intra-Maritime agreement** for sharing the costs of regional programmes continued during the year. Under this arrangement, each of the three Maritime provinces provides grants in respect of any of its university students enrolled in programmes in either of the other two provinces that are not offered in the home province.

During the year, the New Brunswick/Prince Edward Island Educational Computer Network continued to exercise its mandate to facilitate the sharing of computer resources among its member institutions. In a related vein, and in keeping with its interest in **computer networking, resources and services**, the Commission late in the year, at the request of the Nova Scotia Minister of Advanced Education and Job Training, agreed to engage a library consultant to provide an assessment of NOVANET, a cooperative computer-based library system initiative of the Metro Universities Presidents' Committee.

1987-88 Operating Highlights

During 1987-88, the Commission recommended eight new university-level programmes and two modifications to existing university-level programmes for implementation. Six university-level programmes were not recommended. One applied arts and technology programme was considered during the year and not recommended for implementation. A major programme initiative which received extensive consideration during the year was the implementation of a Ph.D. in Clinical Psychology to be offered at Dalhousie University in cooperation with other universities in the area which offer graduate-level programmes in Psychology. At year end, cooperative arrangements were being finalized with the expectation that the programme would be available in September 1988.

With respect to **health sciences education**, the Commission, through its Regional Advisory Group on Health Sciences Education, continued an assessment begun during the previous year of the labour market needs in the region in relation to physiotherapy, occupational therapy and audiology/speech therapy programmes. This review of programme needs was completed and at year end, MPHEC and Dalhousie University officials were working with the provincial governments with a view to expanding the programmes and introducing provincial quotas.

The Commission maintained its involvement in the provision of **distance education** during the reporting year by continuing to assist institutions in the region in accessing televising facilities for the delivery of educational programmes on the Atlantic Satellite Network.

In 1987-88 the Commission shared for a final year with the Association of Atlantic Universities (AAU) the costs of operating the Office of Educational Communications (OEC). As the result of the development by the AAU of a proposal to the Council of Maritime Premiers for the establishment of a Centre for Instructional Communications for Atlantic Canada, the Commission gave extensive consideration to the development of distance education, concluding that it should be a priority for the region and that policies in respect of conventional post-secondary programme development for the region should apply to distance education as well.

The Council of Maritime Premiers accepted the Commission's recommendation to maintain for 1988-89 the differential fee for **foreign students** entering programmes of study after September 1, 1985 at $1,700 and to increase the fee for students who entered programmes prior to that date to $1,625 from $1,550. An additional recommendation to expand differential fee exemptions in the Maritimes to include those students fully sponsored by a registered international charitable organization was approved by Council.

The Commission had included in its Financial Plan 1988-89 a recommendation, subsequently approved by Council, that it be authorized to conduct a **review of student aid programmes** in the region in cooperation with government departments involved in the provision of Student Aid. At year end, preliminary work for the study was underway and completion of the study was targeted for fall 1988.

The **status and role of the Commission** was reaffirmed as a result of a decision by Council, in July 1987, to increase the size of the Commission by four members, bringing the total membership to nineteen members plus the Chairman. The Council agreed that six Commission members will be from

New Brunswick, nine from Nova Scotia and four from Prince Edward Island. As well, at least six of the members will come from each of the university sector, the government sector and the public at large. The decision by Council required amendments to the Commission's legislative acts in the three provinces and, by year end, bills to that effect had been introduced in the three legislatures. In addition, Council had begun to appoint the additional members in anticipation of the enactment of the new Commission legislation.

Future Activities

Acting upon a request received late last year from the Government of Nova Scotia, the Commission launched a **study of the post-secondary education needs of students with learning disabilities**. The scope of the study was defined to include the three Maritime provinces and all post-secondary education, a consultant was engaged, and a framework for the study developed. The objectives of the study are to assess current and projected numbers of people with learning disabilities with the potential for participating in post-secondary education, to assess the capabilities of Maritime post-secondary institutions in meeting their needs, and to identify their special requirements to facilitate effective participation in post-secondary education. The consultant was also charged with providing advice on cost and location. At year end, the study was progressing on schedule and a report was expected to be available in the fall of 1988.

The Commission continued in 1987-88 the process initiated the previous year for a **review of the MPHEC funding formula**. A two-stage process, the first involving the Commission's Finance Committee and institutional representatives, and the second involving the Commission and the presidents of all institutions, was agreed upon and was scheduled to get underway early in 1988-89.

The Commission proceeded with further planning for **study of physical resources at Maritime post-secondary institutions** to which it had committed itself in late 1986-87. A two-phased approach, consisting of an up-date of the inventory of space and of a study of the condition of physical facilities, was agreed upon. By year end, the first phase of the study had been initiated and designated institutional representatives were being consulted with respect to the second.

A detailed account of the operations of the Maritime Provinces Higher Education Commission during the fiscal year 1987-88 can be found in the Commission's Annual Report. Copies of the report are available from:

Maritime Provinces Higher Education Commission
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Tel: (506) 453-2844

ASSISTANCE TO POST-SECONDARY INSTITUTIONS: 1987-88
(in millions)

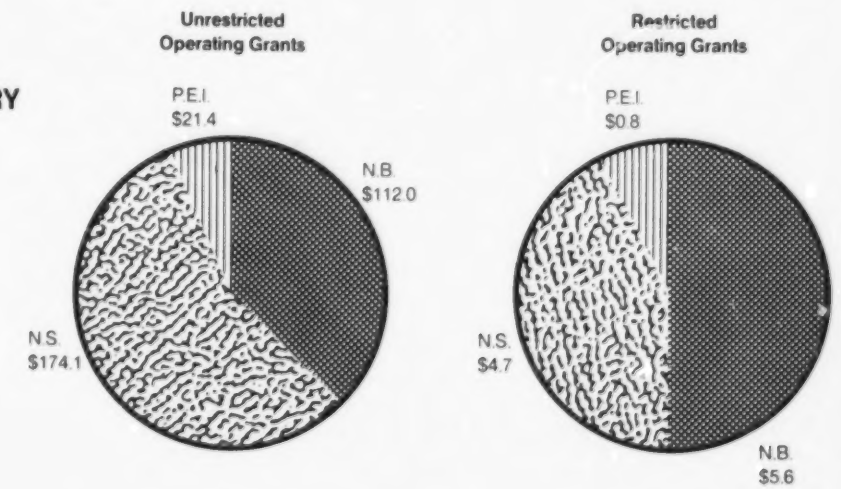

Maritime Provinces Higher Education Commission (Cont.)

Maritime Provinces Higher Education Commission

Lawrence Durling — Acting Chairman
March 31, 1988

Representing	a) University community	b) Senior public officials and executive heads of non-university institutions	c) Public at large
New Brunswick	Médard Collette — Université de Moncton William Spray — St. Thomas University	Jean-Guy Finn — Dept. of Advanced Education & Training	Claire Doiron — Dr. Georges-L. Dumont Hospital Gilbert Doucet — Assumption Mutual Life
Nova Scotia	Joseph Jabbra — Saint Mary's University W.R. MacDonald — Acadia University	Wayne Doggett — Dept. of Advanced Education & Job Training Carmen Moir* — Dept. of Community Services Gerald McCarthy — Nova Scotia Council on Higher Education	Ross Towler — Institute of Chartered Accountants of Nova Scotia Royden Trainor — Student Council at St. Francis Xavier University
Prince Edward Island	Ian MacDonald — University of Prince Edward Island	Charles Campbell — Dept. of Health & Social Services Larry MacPherson — Dept. of Tourism & Parks	Kirsten Connor — Businesswoman

* member appointed with observer status pending proclamation of amended MPHEC legislation

OPERATING SUMMARY

Financial Highlights (1)

Council's Consolidated Fund, under the control of Council and Regional Treasury Board, is the framework through which activities are financed. The following excerpts from the audited financial statements show the Consolidated Fund Revenue and Expenditures.

	1988		1987
	Budget ($ 000)	Actual ($ 000)	Actual ($ 000)
Revenue			
Province of New Brunswick	4,964	5,382	4,908
Province of Nova Scotia	4,535	5,044	4,543
Province of Prince Edward Island	552	625	552
Other	1,635	1,866	1,739
	11,686	12,917	11,742
Expenditure			
Council Secretariat	1,139	1,162	1,177
Land Registration and Information Service	8,571	8,458	8,449
Maritime Municipal Training and Development Board	343	343	300
Maritime Provinces Education Foundation (grant)	374	448	272
Maritime Provinces Higher Education Commission Administration	559	459	447
MRMS Maritime Resource Management Service Inc.			
regional project contracts	450	450	450
capital contribution	—	1,000	—
	11,436	12,320	11,095
Excess of Revenue over Expenditure	250	597	647

* * *

Trust Funds Administered by Council

	Actual	
	Dec. 31, 1987 $	Dec. 31, 1986 $
Council of Maritime Premiers Pension Fund	25,997,792	23,936,115
	Mar. 31, 1988 $	Mar. 31, 1987 $
Council of Maritime Premiers Trust Fund		
LRIS Monument Replacement Program	197,579	183,556
MCAC Coastal Archaeology Erosion Project	12,591	11,461
Unemployment Insurance Deductions held in trust	5,016	10,457
Genealogical Institute of the Maritimes	6,127	5,584
Joint Projects on Economic Development	140,396	114,325
CHOICES	3,907	10,183
AREMOS Project	6,250	—
MMTDB Fire Service Administration Program	13,334	30,436
Total CMP Trust Fund	385,200	366,002
Maritime Provinces Education Foundation Trust Fund	33,680	97,546
New England Governors/Eastern Canadian Premiers Trust Fund	95,595	112,503

* * *

(1) Audited financial statements are available upon request to the Council Secretariat.

Council Directory

Council Secretariat

Council of Maritime Premiers
P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia
B3J 2Z1
Emery M. Fanjoy, Secretary ***Tel. (902) 424-7600***

Land Registration and Information Service

P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
R. Laurence Simpson, Chief Executive Officer ***Tel. (506) 453-3901***

Maritime Municipal Training and Development Board

6209 University Avenue
Halifax, Nova Scotia
B3H 3J5
A. Donald Smeltzer, Executive Director ***Tel. (902) 425-6487***

Maritime Provinces Education Foundation

P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia
B3J 2Z1
Wendy J. Paquette, Secretary ***Tel. (902) 424-5352***

Maritime Provinces Higher Education Commission

P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
J. Timothy G. Andrew, Chairman ***Tel. (506) 453-2844***

Index of Regional Organizations and Committees

Intra Maritime Cooperation

This category includes organizations and ongoing committees that are exclusive to two or the three Maritime governments. Such an organization receives total or substantial funding from each member province has, senior public servants from each member province serve on the Board of Directors or its equivalent in their official capacity, and has employees. A committee, for the purposes of this inventory operates on an ongoing basis, produces important results, does not exist solely to share information, and does not have employees.

Atlantic Coastal Resource Information Centre
Atlantic Research Centre for Mental Retardation
Committee of Maritime Deputy Ministers Responsible for Industry
Coordinating Committee of Maritime Electric Utilities
Council of Maritime Premiers' Secretariat
Land Registration and Information Service
Maritime Committee for Archaeological Cooperation
Maritime Municipal Training and Development Board
Maritime Provinces Education Foundation
Maritime Provinces Higher Education Commission
Maritime Provinces Transportation Committee

Maritime and Eastern Canada Cooperation

This category consists of cooperation among one or more Maritime government and the governments of Newfoundland and Labrador and/or Québec. The joint activity may be an organization or a committee. They are defined above.

Atlantic Canada Tourism Programme
Atlantic Career Development
Atlantic Consultative Committee on Communications
Atlantic Lottery Corporation
Atlantic Provinces Agricultural Services Coordination Committee
Atlantic Provinces Pesticide Laboratory Committee
Atlantic Provinces Special Education Authority
Atlantic Provinces Transportation Commission
Committee of Atlantic Environment Ministers
Committee of Executive Directors of Atlantic Drug Dependency Commissions
Contact East
Maritime Remote Sensing Committee
Prince Edward Island — Newfoundland Premiers' Agreement on Small Scale
Renewable Resource Development Implementation Committee
La Commission permanente du Nouveau-Brunswick et du Québec

Maritime Governments/Private Sector Cooperation

These organizations are fully autonomous, but receive grants or other important encouragement from more than one Maritime government. In addition, they may receive support from the Government of Newfoundland and Labrador.

Atlantic Canada Plus Association
Atlantic Provinces Economic Council
Atlantic Region Management Training Centre
Atlantic Standardbred Breeders Association Ltd.
Maritime Lumber Bureau
Genealogical Institute of the Maritimes

New England/Eastern Canada Cooperation

Committee and organizations have been set up between the five Eastern Canadian provinces and the six New England states. These adhere to the definitions of committees and organizations described above, with the exception of their membership.

Conference of the New England Governors and the Eastern Canadian Premiers
Coordinating Committee
Committee on the Environment
Forest Productivity Working Group
Northeast International Committee on Energy
Tri-Regional Economic Cooperation Committee

Institutions Under Schedule "A" of the Maritime Provinces Higher Education Commission Legislation

New Brunswick
Maritime Forest Ranger School
Mount Allison University
Saint Thomas University
Université de Moncton
The University of New Brunswick

Nova Scotia
Acadia University
Atlantic School of Theology
Dalhousie University
Mount Saint Vincent University
Nova Scotia Agricultural College
Nova Scotia College of Art and Design
Nova Scotia College of Geographic Sciences
Nova Scotia Teachers' College
St. Francis Xavier University
Saint Mary's University
Technical University of Nova Scotia
Université Sainte-Anne
University College of Cape Breton
University of King's College

Prince Edward Island
Holland College
University of Prince Edward Island

Regional University Sector Organizations

There are a large number of university-based organizations that are regionally oriented. Sixty-five have been identified in a recent study, "University Research Institutes and Centres in Atlantic Canada with Regional Perspectives". Copies of this report are available from the Council Secretariat.

In addition, university faculty and administrators have organized themselves into Maritime or Atlantic associations through which they conduct conferences, issue papers, etc. Noteworthy among the academic associations are the Atlantic Canada Institute and the Atlantic Provinces Council of Sciences, while the Association of Atlantic Universities is representative of the administrative sector.

Rapport annuel
1987-88

OBJECTIFS DU CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DES MARITIMES

Promouvoir l'unité d'intention entre les trois gouvernements

Assurer une coordination maximale des activités des gouvernements des trois provinces et de leurs organismes

Établir une structure d'entreprises conjointes

Le logotype du Conseil

Le logotype du Conseil a été adopté en 1972. Les trois M représentent les trois provinces maritimes : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Le triangle équilatéral qu'ils forment symbolise l'égalité des gouvernements membres du Conseil. Le cercle représente la région.

Le logotype du Conseil est essentiellement de la couleur de la mer : bleu foncé. La mer, comme on le sait, est l'un des éléments dominants du paysage des Maritimes. Elle joue un rôle important dans l'histoire, la culture et l'économie des trois provinces.

ISSN 0380-0768

CMP

council of
maritime premiers
box 2044, halifax, n.s. B3J 2Z1

(902)424-7590

CPMM

conseil des premiers
ministres des maritimes
c.p. 2044, halifax, n.-e. B3J 2Z1

(902)424-7590

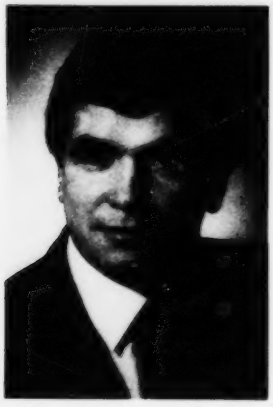

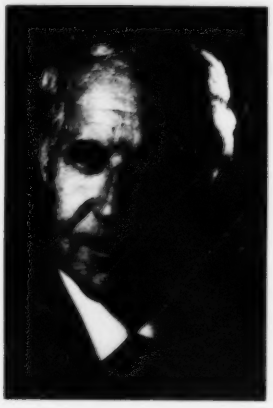

Le Conseil des premiers ministres des Maritimes (CPMM) a été créé pour promouvoir l'unité d'intention entre les trois provinces, assurer une coordination maximale de leurs activités et établir une structure d'entreprises conjointes. Le Conseil a accompli beaucoup de choses dans le cadre de chacun de ces objectifs généraux, et il symbolise la coopération qui s'est établie entre la population et les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce rapport traite de la période comprise entre le 1er avril 1987 et le 31 mars 1988. Parmi les nombreux points saillants de cette période, rappelons que, en coopération avec nos ministères de l'Éducation, nous avons publié deux manuels d'étude sur les Maritimes et ouvert à Hong Kong une école secondaire des provinces Maritimes. Le Conseil a aussi donné suite à de nouvelles propositions de coopération dans divers secteurs comprenant le commerce des chevaux, la formation, les communications pédagogiques, les transports, les investissements et le tourisme.

En 1987-1988, le Conseil a apporté d'importants changements à trois organismes. La Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes s'est acquis la collaboration de quatre membres supplémentaires dans le but de renforcer ses liens avec les provinces. De plus, il a été décidé de fusionner MRMS Maritime Resource Management Service Inc. avec le Service du cadastre et de l'information foncière afin de doter les Maritimes d'un service complet en matière de gestion de données géographiques.

Nous aimerions adresser des remerciements spéciaux à M. Richard Hatfield pour la perspicacité dont il a fait preuve à titre de membre fondateur du Conseil des premiers ministres des Maritimes et pour son dévouement à la population de notre région.

Nous avons le plaisir de soumettre ce rapport aux assemblées législatives du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Premier ministre
du Nouveau-Brunswick,
Frank J. McKenna

Le Premier ministre
de la Nouvelle-Écosse,
John M. Buchanan

Le Premier ministre
de l'Île-du-Prince-Édouard,
Joseph A. Ghiz

TABLE DES MATIÈRES

Lettre du Secrétaire 4

Les Maritimes et la coopération 5

- Le profil maritime 5
- Collaboration entre les gouvernements des Maritimes 6
- Faits saillants 7

Activités centralisées 8

- Énergie 8
- Environnement 9
- Relations fédérales-provinciales 9
- École des provinces Maritimes à Hong-Kong 9
- Développement industriel 10
- Télécommunications 10
- Transports 11
- Autres activités 12
- Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada 12
- Activités des employés 14

Agences du Conseil 15

- Service du cadastre et de l'information foncière (SCIF) 15
- Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes (CFDMM) 17
- Fondation d'éducation des provinces Maritimes (FEPM) 19
- Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) 21

Résumé des opérations 25

Annexe A. Répertoire du Conseil 26
Annexe B. Index de coopération régionale 27

Lettre du secrétaire

En octobre 1987, Frank McKenna devenait le deuxième Premier ministre néo-brunswickois à être fait membre du Conseil. Son prédécesseur, Richard Hatfield, avait été l'un des fondateurs du conseil en 1971 et sa vision d'une collaboration intergouvernementale entre les provinces Maritimes a influé sur presque tous les projets régionaux en cours aujourd'hui. Les réalisations énumérées ci-dessous sont autant d'exemples des nombreuses activités dans lesquelles il a joué un rôle de premier plan. Nous le remercions pour ses qualités de chef de file, son dévouement et son appui. Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue au Premier ministre McKenna au sein du Conseil.

Normalement dans le domaine des affaires interprovinciales, les intervenants envisagent les autres provinces d'un oeil détaché. Les relations tendent à être axées sur la résolution de problèmes plutôt que sur la formulation de lignes de conduite. L'intérêt personnel et l'idée qu'il faille toujours un gagnant et un perdant ont tendance à l'emporter sur la générosité et la notion que tout le monde puisse être gagnant. Les intérêts locaux, la division de l'autorité et la présence du fédéral dans n'importe quelle province favorisent l'application de ce modèle.

La situation et les pressions ne sont pas différentes dans la région des Maritimes. Cependant, les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard se sont éloignés de ce modèle de nombreuses fois. Leur tradition de collaboration s'est poursuivie encore cette année. Une intervention réussie auprès d'Ottawa et l'achèvement d'un projet d'envergure par un de nos organismes en ont été les points saillants. Le rapport fait d'ailleurs état de ces réalisations, entre autres.

Les organismes et ministères provinciaux font partie d'une pyramide au sommet de laquelle résident un Cabinet et un Premier ministre. Pour leur part, les organismes multiprovinciaux se situent à l'écart de cette structure, mais ils constituent tout de même une extension des unités existant à l'intérieur de chaque gouvernement. Les résultats des négociations entre les provinces déterminent le rôle et les objectifs de chacun des organismes ainsi que leur capacité au double plan de l'efficacité et de l'efficience. De nombreuses personnes les évaluent en se fondant sur des critères ambigus et souvent contradictoires. Malgré cela, ou peut-être à cause de cet environnement, les organismes régionaux des Maritimes fonctionnent bien, et ce pour les raisons suivantes : 1) le pragmatisme et la bonne volonté des nombreuses personnes à qui en incombe la direction; 2) la nécessité de répondre à des besoins et à des attentes en constante évolution; 3) une certaine flexibilité opérationelle du fait que ces organismes ne sont pas assujettis aux règles de gestion en vigueur dans la Fonction publique; 4) leur adhésion au concept novateur qu'est la coopération dans les Maritimes. Les changements qui ont été apportés à trois organismes cette année illustrent bien la capacité d'adaptation de nos institutions.

Le Conseil a accepté d'ajouter quatre membres à la Commission d'enseignement supérieur des provinces Maritimes, laquelle était formée auparavant du président et de quinze membres. Ainsi, en vertu de la loi constituante originale, la Nouvelle-Écosse ne pouvait avoir que six membres au maximum. Or, ce gouvernement ayant fait valoir que ce nombre n'était pas assez élevé pour refléter l'envergure et la complexité de leur système d'enseignement postsecondaire, la loi établissant la CESPM sera modifiée de sorte que la Nouvelle-Écosse puisse se faire représenter par neuf membres.

Par ailleurs, le Conseil a fusionné en décembre ses deux organismes originaux les plus importants, soit le Service du cadastre et de l'information foncière et le MRMS Maritime Resource Management Service Inc. Il s'agissait là d'une démarche toute naturelle provoquée par plusieurs facteurs, notamment les progrès technologiques, l'arrivée à maturité du programme original du SCIF et la croissance du secteur privé et du nombre d'utilisateurs spécialisés. Ce changement se traduira par une certaine réorientation des rôles et par des améliorations dans plusieurs domaines au fil du temps.

Pendant plusieurs années, les gouvernements des provinces de l'Atlantique, entre autres, ont réussi à obtenir que la politique nationale sur les transports tienne compte à la fois des principes et objectifs du développement régional et de ceux qui sousetendent la viabilité commerciale. Faisant fi de ces préoccupations, le projet de Loi nationale sur les transports qui était soumis au Parlement au printemps de 1987 aurait donné la prééminence aux considérations touchant la viabilité commerciale, ce qui aurait menacé énormément l'économie des provinces Maritimes. Les intervenants de la région ayant protesté vivement, le comité parlementaire chargé de la question a modifié la disposition concernée de façon satisfaisante. Cela a été la seule modification apportée au projet de loi, mais elle était loin d'être mineure. La loi est maintenant en vigueur. Cette récente intervention témoigne bien de la façon dont les gens des Maritimes peuvent travailler ensemble.

Cette année, les élèves de neuvième année de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, de même que ceux de dixième année du Nouveau-Brunswick, ont commencé à suivre le cours d'études sur les Maritimes. Ce programme devrait leur permettre d'acquérir des connaissances contemporaines sur leur province et sur leur région, dans un contexte canadien d'abord, puis global. Deux manuels, *The Maritimes: Tradition Challenge & Change* et *Les Maritimes: trois provinces à découvrir*, viennent appuyer le cours. Environ 43 000 exemplaires de ces ouvrages sont maintenant dans les écoles. Du matériel d'appoint a également été fourni aux enseignants et aux élèves, notamment un atlas et une carte murale.

Des centaines de personnes des Maritimes, recrutées dans les écoles, les ministères de l'Éducation, le secteur privé, les universités et au sein même du Conseil, ont combiné leurs connaissances et leur expérience pour produire ce matériel maison de la plus haute qualité. Ce projet représente une réalisation exceptionnelle de la Fondation d'éducation des provinces Maritimes.

"La confiance s'établit naturellement entre des personnes qui abordent un problème à résoudre de la même façon. Lorsqu'un problème devient le même pour tout le monde et que sa solution revêt le même intérêt pour chacun, les divergences et les doutes disparaissent, remplacés souvent par l'amitié."

Jean Monnet

Le Secrétaire
Emery M. Fanjoy

Les Maritimes et la coopération

Profil des Maritimes : la géographie, les gens et l'économie

Le rapport annuel du Conseil est distribué dans les Maritimes, au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Par conséquent, les données générales ne sont pas connues de tous les lecteurs. Le profil des Maritimes donne un aperçu statistique des Maritimes au sein du Canada (M/C représente le pourcentage des données sur les Maritimes par rapport à celles sur le Canada).

	Kilomètres carrés	
	Terres	Eau douce
N.-B.	72 093	1 344
N.-É.	52 841	2 650
I.-P.-É	5 656	0
CAN	9 167 204	743 824
M/C	1,4 %	0,5 %

	Population (1986)	
	Totale	Urbaine
N.-B.	709 440	49 %
N.-É.	873 175	54 %
I.-P.-É.	126 645	38 %
CAN	25 309 331	64 %
M/C	6.8 %	—

	Représentation		
	Députés	Membres des Communes	Membres du Sénat
N.-B.	58	10	10
N.-É.	52	11	10
I.-P.-É.	32	4	4
CAN	—	295	104

	Population (langue maternelle)		
	Anglais	Français	Autre
N.-B.	63 %	32 %	5 %
N.-É.	93 %	4 %	3 %
I.-P.-É.	94 %	4 %	2 %
CAN	61 %	24 %	15 %

	Main-d'oeuvre		
	Total	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études postsecondaires
N.-B.	328 095	15 %	35 %
N.-É.	416 525	9 %	41 %
I.-P.-É.	63 265	9 %	36 %
CAN	13 049 860	14 %	39 %

Produit intérieur brut (en 1986, en millions de dollars)	
N.-B.	9 833
N.-É.	12 578
I.-P.-É.	1 407
CAN	507 808
M/C	4.7 %

POURCENTAGE DE LA POPULATION DES MARITIMES PAR RAPPORT À LA POPULATION CANADIENNE — 1871 À 1986

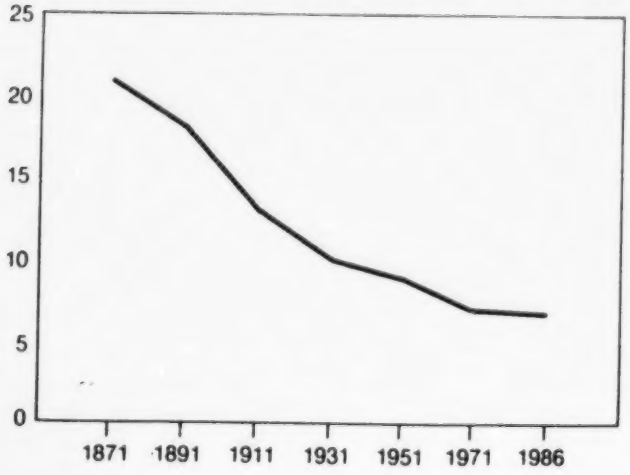

REVENU FAMILIAL MOYEN (en 1986, en milliers de dollars)

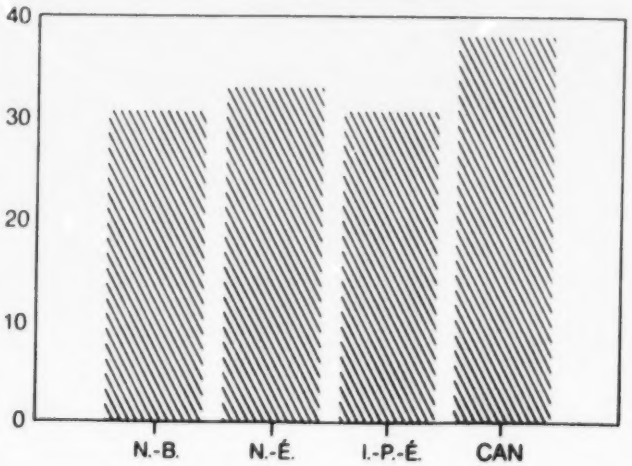

Les Maritimes et la coopération (Suite)

Collaboration entre les gouvernements des Maritimes

Le conseil des premiers ministres des Maritimes se compose des premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Institué en 1971 par l'adoption de lois identiques dans les trois provinces, le Conseil a pour mandat d'encourager la poursuite d'objectifs communs, d'assurer la plus grande coordination possible des activités et d'établir un cadre qui permette aux trois gouvernements de se lancer dans des entreprises communes. Il se réunit quatre fois par année pour discuter des sujets d'intérêt commun et pour définir et exploiter les possibilités de collaboration régionale. Les décisions du Conseil doivent être unanimes, ce qui garantit la souveraineté des partenaires et encourage ceux-ci à chercher un terrain d'entente.

Le Conseil est une structure qui permet aux trois provinces d'atteindre ensemble des objectifs qu'elles seraient incapables de réaliser seules. Les trois gouvernements collaborent ensemble pour les raisons suivantes :

- Ils peuvent exercer ainsi une plus grande influence sur les forces et les intervenants qui touchent nos provinces, plus particulièrement le gouvernement fédéral.
- Ils sont en mesure d'atteindre des objectifs qu'il ne serait ni possible ni pratique de réaliser autrement, du fait qu'ils ont atteint une masse critique.
- Ils peuvent atteindre une qualité et une efficacité accrues dans les secteurs public et privé en se partageant les coûts, en entreprenant des activités à plus grande échelle et en assurant la compatibilité des directives et méthodes gouvernementales.

La collaboration régionale dans les Maritimes n'est pas un phénomène nouveau pour le Conseil. En effet, nous avons connu au cours de notre histoire deux périodes où la région était gouvernée par un seul et même gouvernement. Le premier règne d'un gouvernement unique remonte à 2 000 ans, sous le régime de la Nation des Indiens Algonquins, à l'époque où la région était habitée par les Micmacs, les Malécites et les Passamaquoddy. En langue micmac, Maritimes devient Magamaage, qui signifie "terre des vrais hommes". La deuxième époque d'un gouvernement unique remonte à 1605, après l'établissement de la première colonie européenne permanente au nord de la Floride, soit à Port-Royal, en Nouvelle-Écosse. La région a été alors désignée sous le nom d'Acadie. De 1605 à 1710, Port-Royal a changé de mains plusieurs fois et l'Acadie a connu de nombreux gouvernements avant d'échoir finalement à l'Angleterre, qui a gouverné la région de 1763 à 1769 et qui lui a donné alors le titre de colonie de Nouvelle-Écosse. L'Île-du-Prince-Édouard a obtenu son indépendance en 1769. Le Nouveau-Brunswick s'est séparé de la Nouvelle-Écosse en 1784.

Plus récemment, la collaboration régionale a été encouragée par l'établissement de la Conférence des premiers ministres de l'Atlantique. Ainsi, depuis 1956, les premiers ministres des provinces de l'Atlantique se sont réunis à maintes reprises et ont pris d'importantes décisions stratégiques dans un certain nombre de secteurs. Leurs ministères d'exécution ont entrepris des activités conjointes et d'importants organismes régionaux ont été créés. Le Conseil des premiers ministres des Maritimes a été constitué en vue de renforcer la capacité de coopération.

Actuellement, différents moyens sont utilisés pour poursuivre les objectifs communs de nos trois gouvernements. Les provinces coopèrent, par exemple, pour influer sur les pouvoirs extérieurs, notamment le gouvernement fédéral. À cette fin, les premiers ministres, les ministres ou leurs représentants officiels peuvent être amenés à préparer des documents de correspondance ou des rapports conjoints, à tenir des réunions communes ou à prendre une position unique sur telle ou telle question.

Cette coopération est renforcée par l'existence de nombreux organismes régionaux, de comités permanents et d'instituts de recherche universitaires qui se consacrent principalement à des sujets d'intérêt commun pour la région. Certains relèvent directement du Conseil, et d'autres des provinces. On trouvera à l'annexe B une liste de ces organismes.

Quatre organismes d'exécution régionaux, qui sont décrits dans le présent rapport, rendent compte au Conseil par l'intermédiaire d'un conseil d'administration ou d'une structure équivalente qui se compose de représentants des secteurs public et privé des trois provinces. Le Conseil compte en outre un petit secrétariat de moins de vingt personnes.

Les employés des organismes régionaux travaillent dans de nombreuses localités de la région, mais surtout à Fredericton, Moncton, Amherst, Halifax et Summerside.

Le Conseil ou les provinces ont institué des comités interprovinciaux permanents, composés de ministres et de représentants officiels, lesquels ont été chargés d'examiner des questions d'intérêt commun, par exemple l'archéologie, le développement économique, la culture, l'énergie, les transports, les télécommunications, l'agriculture, le tourisme et l'environnement. Des représentants de la plupart des autres ministères se rencontrent occasionnellement afin d'échanger des informations et d'étudier les possibilités de travailler ensemble. De temps à autre, le Conseil crée des groupes régionaux spéciaux pour étudier des questions précises.

Les trois provinces se sont aussi entendues sur des formules de coopération complémentaires dans plusieurs domaines concernant, par exemple, la réciprocité pour ce qui est de l'immatriculation des véhicules à moteur et des permis de conduire, les réformes à prévoir dans l'industrie du transport commercial par camions et les normes de classement pour le bois d'oeuvre et les arbres de Noël.

Le présent rapport annuel fournit un bilan des nombreuses activités entreprises par le Conseil des premiers ministres des Maritimes et de ses organismes en 1987-1988. Cela dit, il ne fait que donner un aperçu de l'ensemble des activités régionales qui caractérisent nos provinces, qui sont si profondément ancrées dans notre histoire et dont notre avenir dépend dans une grande mesure.

Faits saillants du Conseil en 1987-1988

- Les premiers ministres se sont entendus pour doubler l'aide fournie à l'industrie chevaline des Maritimes au moyen du Programme des courses attelées de l'Atlantique (voir la page 12).
- On a terminé la préparation des manuels d'études sur les Maritimes intitulés "The Maritimes : Tradition, Challenge & Change" et "Les Maritimes : trois provinces à découvrir" (voir la page 19).
- Du matériel supplémentaire a été préparé pour le programme d'études sur les Maritimes, dont une carte murale et des films vidéo (voir la page 19).
- Après plusieurs interventions du Conseil, le Parlement a approuvé les amendements apportés à la Loi nationale sur les transports pour qu'il existe un meilleur équilibre entre le développement régional et le maintien des diverses activités de transport (voir la page 9).
- La Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes a pu augmenter ses effectifs à la suite des premiers amendements qui ont été apportés à la loi adoptée par chacune des trois provinces relativement au CPMM (voir la page 21).
- Une étude des programmes d'aide aux étudiants a été entreprise (voir la page 22).
- L'école secondaire des provinces Maritimes à Hong Kong a été inaugurée (voir la page 9).
- On a procédé à la fusion de deux organismes, le MRMS Maritime Resource Management Service Inc. et le Service du cadastre et de l'information foncière pour créer un programme global de cartographie à l'échelon régional (voir la page 15).
- Les premiers ministres ont supporté la création de L'Institut Champlain pour coordonner les activités de recherche et de développement concernant les systèmes d'information terrestre et maritime (voir la page 15).

Faits saillants du Conseil durant les quatorze premières années

- Le CPMM a été fondé en 1971 pour encourager la poursuite d'objectifs communs, assurer la plus grande coordination possible des activités et établir un cadre permettant de se lancer dans des entreprises communes.
- Des mesures conjointes ont été prises en 1971 dans les domaines de l'information et de l'éducation sur l'environnement.
- Depuis son établissement en 1972, le SCIF a représenté sur carte 778 000 parcelles de terrain des Maritimes.
- L'Académie de police de l'Atlantique au Holland College est devenue notre principal établissement de formation des futurs policiers en 1972.
- Une note de chargement normalisée pour le transport commercial par camions a été adoptée en 1973.
- La CESPM a été créée en 1974 pour assurer une répartition et une utilisation plus efficaces et efficientes des ressources dans cette région.
- Depuis sa fondation en 1974, le CFDMM a regroupé des fonctionnaires provinciaux et municipaux nommés et élus afin d'améliorer les fonctions administratives des municipalités des Maritimes.
- La Société des loteries de l'Atlantique a été créée en 1976.
- L'agrandissement de l'école de médecine dentaire de l'université Dalhousie a été approuvé en 1977.
- L'Université de Moncton a été désignée pour l'enseignement de la Common Law en langue française dans la région en 1977.
- Le Comité des Maritimes sur la coopération archéologique a préparé du matériel pédagogique pour les étudiants en archéologie des Maritimes (six rapports de 1977 à 1986).
- Une politique mixte d'achat et d'appel d'offres a été adoptée en 1979.
- Le Conseil a exercé des pressions en 1980 afin d'obtenir des garanties constitutionnelles pour que les ressources marines soient traitées au même titre que les ressources terrestres.
- Le Cabinet fédéral a renversé une décision de la Commission canadienne des transports concernant la voie aérienne Toronto-Halifax, à la suite de l'intervention du Conseil en 1980.
- Le Comité de coordination des entreprises d'électricité des provinces Maritimes a été établi en 1980.
- Un fonds de 1,5 million de dollars a été institué en 1981 pour des projets conjoints en éducation.
- Des mesures ont été prises en 1981 et 1982 afin de maximiser la valeur ajoutée des Maritimes à la suite d'un projet de pipeline de gaz naturel.
- La Fondation d'éducation des provinces Maritimes a été établie en 1982 afin de promouvoir la collaboration régionale en éducation.
- "Atlantic Visions de l'Atlantique", une collection des meilleures oeuvres des artisans de la région, a fait une tournée de 1982 à 1986.
- Un accord a été conclu en 1983 relativement au financement du Atlantic Veterinary College.
- Un projet expérimental d'enregistrement foncier a été entrepris au Nouveau-Brunswick en 1984.
- Un accord a été conclu en 1984 relativement au financement de l'École des gardes-forestiers des Maritimes.
- Une entente a été conclue relativement au financement d'un projet d'élaboration et de production d'un manuel en anglais et d'un manuel en français sur les Maritimes en 1984 et 1985 respectivement. Ces manuels serviront de programmes d'études de base pour un nouveau cours de sciences humaines axé sur les Maritimes.
- En 1985, un accord visant à normaliser les taxes et les frais reliés au transport par camions a été conclu.
- Des missions commerciales et des missions d'investissement se sont rendues à Hong Kong et en Chine en 1986.
- Après cinq interventions de la part du Conseil en 1986-1987, les provinces ont signé des ententes fédérales-provinciales pour le maintien de l'aide au transport des provendes.

Activités Centralisées

Le Conseil exerce la plupart de ses activités par l'entremise de ses organismes, de ses nombreux groupes de travail et comités interprovinciaux et de son Secrétariat.

Les organismes du Conseil, à savoir le Service du cadastre et de l'information foncière, le Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes, la Fondation d'éducation des provinces Maritimes et la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, sont examinés séparément dans ce rapport.

Les groupes de travail et comités interprovinciaux offrent des avis au Conseil et lui soumettent des projets; ils assurent généralement la mise en oeuvre de ses décisions. Certains fonctionnent de façon entièrement autonome par rapport au Conseil. Les comités participent aux activités conjointes des gouvernements des provinces Maritimes dans plusieurs domaines, dont l'environnement, le développement économique, les télécommunications, l'énergie, l'archéologie et les transports.

Le Secrétariat, qui compte un personnel de moins de 20 personnes, a été établi en 1971 afin d'organiser et d'accélérer le travail du Conseil. Les fonctions du personnel ont évolué au cours des années, pour répondre aux priorités du Conseil. Le Secrétariat offre des services à la Fondation d'éducation des provinces Maritimes ainsi qu'à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. De plus, deux personnes sont affectées aux secteurs jugés prioritaires par le Conseil, soit les télécommunications et l'expansion économique. À titre de catalyseur de la coopération qui prévaut entre les gouvernements des provinces Maritimes, le Secrétariat assure la continuité de cette entreprise et il fournit divers services au Conseil et à ses comités. Un comité des ministres du Conseil de gestion ou du Trésor surveille l'administration des fonds et du personnel du Conseil. Le Secrétariat offre à ce Conseil du Trésor régional et aux organismes du CPMM le soutien dont ils ont besoin en ce qui a trait à la gestion des ressources humaines et financières.

Voici quelles ont été les principales activités de l'année 1987-1988.

Énergie

Le Comité de coordination des entreprises d'électricité des provinces Maritimes (CCEEPM) a été créé par le Conseil en 1980. Il a pour principales fonctions d'établir les possibilités de collaboration entre les trois entreprises d'électricité, en vue de l'expansion future du réseau, et de maximiser les avantages que présente le réseau d'interconnexion actuel. Le CCEEPM se compose de représentants des trois entreprises d'électricité ainsi que d'observateurs du gouvernement fédéral et de chaque gouvernement provincial.

Le Comité a indiqué qu'en 1987 un peu plus d'un milliard de kilowatts-heure d'énergie valant environ 34 millions de dollars ont été échangés. Ce chiffre représente une économie nette de 15,5 millions de dollars pour les consommateurs d'énergie des Maritimes.

Les Premiers ministres McKenna, Buchanan et Ghiz à la 68e séance du Conseil.

Les sous-comités du CCEEPM ont axé leurs activités sur trois secteurs clés : exploitation, planification, recherche et développement. Au cours de cette année, d'importants efforts ont été entrepris pour améliorer l'exploitation des trois entreprises d'électricité en modernisant ou en remplaçant leurs installations de distribution. La coordination des activités d'entretien s'est poursuivie, de sorte qu'il a été possible d'accroître la rentabilité de l'exploitation.

Le sous-comité de la planification a examiné les diverses options dont on dispose en matière de production d'électricité pour répondre à la demande prévue jusqu'à l'an 2002. Des études montrent que la région possède des réserves suffisantes jusqu'au milieu des années 1990.

Le sous-comité de la recherche et du développement a constaté que le réseau de communications mis en place a permis d'améliorer la diffusion d'informations relatives à la R et D parmi les entreprises d'électricité membres. La centralisation des renseignements sur les travaux de recherche réalisés dans la région permet d'éliminer les répétitions inutiles et d'améliorer l'efficacité des activités de R et D. Les activités de R et D entreprises dans la région en 1987 ont porté principalement sur les secteurs suivants :

(a) carburants de remplacement pour les usines alimentées au mazout;
(b) réduction des émissions de gaz produisant des acides;
(c) augmentation de la durée de vie des usines et amélioration de leur rendement;
(d) recherche de nouveaux marchés énergétiques.

Pour obtenir un rapport des activités du CCEEPM, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Agent d'information
Conseil des premiers ministres des Maritimes
C.P. 2044
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2Z1

Environnement

La collaboration entre les ministres et les fonctionnaires responsables de l'environnement a toujours été une priorité du Conseil depuis sa première réunion en 1971. Le Comité des ministres de l'Environnement, créé en décembre 1971, s'est vu confier le mandat d'encourager l'élaboration de lois et de directives normalisées sur l'environnement, de promouvoir la collaboration dans le domaine de la recherche sur l'environnement et de lancer un programme d'information intégré. Le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador fait partie de ce comité presque depuis toujours. Les ministres se rencontrent tous les ans, et leurs fonctionnaires plus souvent selon les besoins. Au cours des années, un certain nombre de sous-comités ont prêté main forte aux ministres; un sous-comité de l'information rend actuellement compte aux ministres.

Les ministres se sont réunis à Digby (Nouvelle-Écosse) en août 1987. Ils ont étudié les incidences de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et la nécessité de poursuivre la coordination entre les ministères fédéral et provinciaux chargés de l'environnement. Ils ont débattu d'un certain nombre de questions d'actualité et se sont penchés, entre autres, sur la gestion des déchets dangereux, la gestion de l'eau, l'utilisation des pesticides, le stockage des produits pétroliers, le traitement des ordures, l'élimination des huiles usées et les programmes de conservation provinciaux. Les ministres ont aussi discuté des plans élaborés par les provinces pour la Semaine canadienne de l'environnement et pour la Semaine de lutte contre les pluies acides en Nouvelle-Angleterre et dans l'Est du Canada. Ils ont enfin reçu un rapport d'activités du sous-comité de l'information et un compte rendu sur le projet de nettoyage des fosses à bitume de Sydney.

Relations fédérales-provinciales

La plupart des relations fédérales-provinciales s'effectuent de façon bilatérale. Toutefois, depuis sa création, le Conseil constitue pour les premiers ministres une tribune dans le cadre de laquelle ils peuvent discuter de questions concernant le gouvernement fédéral. Il leur arrive de présenter une position commune à Ottawa ou d'annoncer qu'ils sont parvenus à un consensus à propos d'un sujet important. Plus souvent, les premiers ministres et leurs fonctionnaires discutent des relations fédérales-provinciales sans se donner pour objectif de préparer un énoncé de position commun.

On peut lire dans le rapport annuel de l'an passé que le Conseil avait écrit à diverses reprises au gouvernement fédéral à propos de la Loi nationale sur les transports. Le gouvernement fédéral avait proposé au Parlement un projet de loi qui, s'il avait été adopté, aurait subordonné le développement régional à des questions de viabilité commerciale lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière de transport. Ce projet de loi a suscité des inquiétudes chez les premiers ministres; ces derniers ont rencontré par la suite le ministre fédéral des Transports et ils ont écrit et lancé un appel à tous les députés de la région. Ces appels ont été entendus et le projet de loi a été revu à la lumière des préoccupations manifestées par le Conseil.

Les Premiers ministres des Maritimes rencontrent les membres de la presse à Grand-Sault, Nouveau-Brunswick.

De même, selon le dernier rapport annuel, le Conseil avait adressé deux lettres au gouvernement fédéral pour s'opposer à un plan qui aurait eu pour effet de relever artificiellement le prix du sucre au Canada. Le Conseil estimait que ce projet risquait de supprimer plus de 1 000 emplois dans les Maritimes. Le Conseil s'est félicité de ce que le gouvernement fédéral ait finalement décidé de renoncer à cette augmentation.

En décembre 1987, le Conseil a écrit au premier ministre Mulroney afin de lui indiquer qu'il soutenait la soumission présentée par Saint John Shipbuilding pour construire la deuxième série de six frégates destinées à la Garde côtière canadienne. Le Conseil soulignait alors l'importance primordiale que revêtent les chantiers navals pour Saint-Jean et pour la population de la région, et il ajoutait que, en décidant de faire construire les six navires dans les Maritimes, le gouvernement fédéral manifesterait de façon éclatante sa volonté de mettre fin aux disparités économiques régionales. Plus tard, les premiers ministres ont appris avec plaisir que le gouvernement fédéral avait l'intention de faire construire les six frégates au Nouveau-Brunswick.

Les premiers ministres ont discuté de diverses autres questions intéressant le gouvernement fédéral et les provinces, dont la réfection de la Route transcanadienne, les négociations bilatérales de libre-échange avec les États-Unis et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

École des provinces Maritimes à Hong Kong

Le 13 décembre 1987 a été inaugurée l'École des provinces Maritimes à Hong Kong. La première année, l'école a accueilli 60 élèves chinois, et l'on pense que l'effectif atteindra une centaine d'élèves la deuxième année. Les cours, correspondant au niveau de la dixième, de la onzième et de la douzième années, sont donnés par des enseignants des Maritimes selon un programme élaboré dans notre région.

M. Harvey Malmberg, du Nouveau-Brunswick, représentait le ministère de l'Éducation de nos trois provinces lors de la cérémonie d'inauguration. Dans son allocution, M. Malmberg a déclaré que les provinces sont fières ". . . de cette nouvelle collaboration . . . consacrée non seulement à l'apprentissage de disciplines

Activités centralisées (Suite)

Étudiants à l'école secondaire des provinces Maritimes à Hong Kong.

habituellement enseignées dans les écoles, mais aussi à une meilleure compréhension entre nos peuples".

M. Malmberg a ensuite souligné l'importance que cette école revêt pour les Maritimes, et ceci pour trois raisons. Tout d'abord, elle constitue pour nos enseignants une occasion de perfectionnement professionnel sans pareille. Deuxièmement, les élèves de cette école seront davantage tentés de poursuivre leurs études universitaires dans les Maritimes. (Actuellement, 15 p. 100 des étudiants étrangers se trouvant dans les Maritimes viennent de Hong Kong.) La troisième raison tient aux possibilités de renforcer les liens entre la population des Maritimes et celle de Hong Kong dans les domaines du tourisme, du commerce et des investissements.

En 1987-1988, quatre enseignants des Maritimes ont enseigné à l'École. Vaughan Blaney, d'Oromocto (N.-B.), est enseignant principal. Il est secondé par Anne Freeman, de Moncton (N.-B.), de Mary Rose MacIntyre, de Glace Bay (N.-É.), et de Michael Hawkings, de O'Leary (Î.-P.-É.). À propos des enseignants, voici ce qu'a déclaré M. Malmberg : ". . . Nous avons veillé très soigneusement à sélectionner, parmi les nombreux candidats, les enseignants les plus compétents. . . Vous avez su relever le défi qui se posait à nous et vous voici plongés dans une expérience qui, j'en suis sûr, se révèlera pour vous très enrichissante.

L'École a été créée à l'issue d'un accord conclu entre les trois ministères de l'Éducation et deux centres d'enseignement privés situés à Hong Kong. Ces derniers sont entièrement responsables de l'École du point de vue financier. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre des actions permanentes engagées par le Conseil en bordure du Pacifique en matière de commerce et d'investissement.

Développement Industriel

En 1984, les premiers ministres ont lancé un programme destiné à renforcer la coopération entre le ministère du Commerce et de la Technologie du Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de la Nouvelle-Écosse et le ministère de l'Industrie de l'Île-du-Prince-Édouard. L'un des gouvernements provinciaux a délégué un de ses hauts fonctionnaires au Secrétariat, et cette personne a été chargée d'appuyer les activités conjointes entreprises par les trois ministères.

En 1987-1988, le Conseil a poursuivi ses actions commerciales et ses projets d'investissement dans les pays de la bordure du Pacifique. Deux missions ont été effectuées, la première à Hong Kong et la deuxième à Hong Kong et en République populaire de Chine. La deuxième mission s'est rendue en Chine à l'invitation du gouvernement de ce pays, avec pour objectif d'étudier les possibilités de coopération entre la Chine et les Maritimes. Plusieurs formules ont été étudiées, entre autres dans les domaines des transferts de technologie, de l'aquaculture et de la formation. À l'issue des missions à Hong Kong, deux investisseurs de ce pays ont décidé de s'installer avec leur famille dans les Maritimes et de créer une entreprise dans la région. De plus, les opérations de prospection menées dans cette région du Pacifique ont conduit plusieurs investisseurs potentiels à demander des renseignements complémentaires et à se rendre en visite dans les Maritimes. Ces dernières ont passé des contrats avec des agents commerciaux de Hong Kong et de Chine pour approfondir des possibilités existant dans les domaines des échanges commerciaux et des transferts de technologie.

Télécommunications

Pour les ministères des Maritimes chargés des communications et leurs représentants officiels, l'année écoulée a été particulièrement active. Cela s'est expliqué principalement par la participation de leurs collègues des gouvernements provinciaux, fédéral et territoriaux à l'élaboration d'une politique nationale dans le domaine des télécommunications.

L'année a débuté par une réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux à Edmonton les 2 et 3 avril. Ces derniers ont alors signé un protocole d'entente, accepté une proposition d'accord de principe sur les responsabilités de chaque palier de gouvernement et un projet d'entente concernant l'uniformisation de l'interconnexion des réseaux. Les ministres ont ensuite chargé leurs représentants de préparer des recommandations à propos des mécanismes et des calendriers de mise en oeuvre.

Entre autres choses, l'accord de principe sur les responsabilités gouvernementales stipule que :

1) les activités intraprovinciales, y compris celles qui concernent les conditions d'accès aux réseaux intraprovinciaux, sont de la compétence de chaque province;
2) les activités interprovinciales et internationales relèvent du gouvernement fédéral et, dans ce domaine, les responsabilités devront être partagées avec les provinces au moyen de mécanismes appropriés établis conjointement.

Un petit comité interministériel s'est réuni à Vancouver en juin. Les Maritimes étaient représentées par le ministre du Nouveau-Brunswick. Cette réunion a permis d'approfondir les questions relatives à la politique générale.

Toutefois, cela est bien connu, il est difficile de tracer une ligne nette entre les réseaux interprovinciaux et intraprovinciaux. Lors de leurs réunions, les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux se sont penchés sur ce problème et sur d'autres aspects connexes. Si certains de ces problèmes ont été réglés, il en reste d'autres pour lesquels il conviendra de trouver une solution au cours de l'année prochaine pour parvenir à des accords définitifs sur lesquels tous les gouvernements puissent s'entendre.

Ces discussions ont été éclipsées par une affaire portée devant la Cour suprême du Canada, laquelle devra statuer sur les pouvoirs juridictionnels et réglementaires dont le gouvernement fédéral peut se prévaloir à l'égard d'Alberta Government Telephones, entreprise actuellement régie par la loi provinciale. Il est probable que la décision de la Cour, qui devrait tomber au cours de la prochaine année, constituera un précédent dont l'application sera généralisée à toutes les provinces.

Au début de l'an passé, l'organe de réglementation fédéral, c'est-à-dire le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), s'est occupé de deux affaires intéressant le Conseil. Dans le premier cas, le CNCP demandait au CRTC de revenir sur une décision aux termes de laquelle ce dernier avait interdit au CNCP d'offrir un service interurbain. Le Conseil s'est opposé à cette requête et le CRTC a rejeté la demande du CNCP.

Le Conseil s'est aussi opposé à l'intention manifestée au CRTC d'autoriser la revente de certaines composantes de services téléphoniques locaux. Mais, cette fois, le CRTC a approuvé le projet. Ces deux décisions ne s'appliquent qu'aux territoires régis par le gouvernement fédéral au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve.

Les ministres ont aussi demandé au gouverneur en conseil de rejeter un appel voulant que l'on renverse une autre décision du CRTC concernant la concurrence sur le marché des services interurbains. Le gouverneur en conseil a essentiellement confirmé la décision du CRTC.

Ceci dit, les représentants ministériels ont continué de participer aux travaux du Comité consultatif des provinces de l'Atlantique. Ce comité se compose de membres des ministères des Communications des Maritimes, de Terre-Neuve et du gouvernement fédéral, ainsi que du CRTC.

Une multitude de sujets sont abordés au cours de ces réunions. Il y est question, par exemple, de la législation concernant les télécommunications, la radiodiffusion, les permis d'exploitation radiophonique et les droits d'auteur, et de la politique en matière de télécommunications et de radiodiffusion. Le Comité a également rencontré des représentants de l'Association des universités de l'Atlantique pour étudier un projet de centre de télé-enseignement; il s'est aussi entretenu avec des membres de la Société nationale des Acadiens à propos de leur projet de radio communautaire francophone, et avec des représentants de Téléfilm Canada pour faire le bilan des activités de cet organisme.

Transports

Avec l'adoption de la nouvelle Loi nationale sur les transports le 1er janvier 1988, la menace d'un abandon généralisé des voies ferrées dans la région s'est faite plus pressante, les principales sociétés de chemin de fer ayant décidé de renoncer à leur réseau dans les Maritimes, qu'elles jugent non rentable. En prévision de cette situation, le Comité des transports des provinces Maritimes a entrepris une étude sur la rationalisation des chemins de fer dans les Maritimes afin de connaître les répercussions qu'aurait une réduction des services ferroviaires sur les expéditeurs, les destinataires, les gouvernements et les autres secteurs du transport. Cette étude est toujours en cours.

La Loi nationale sur les transports de 1987 stipule que, chaque année jusqu'en 1991, il conviendra d'examiner de façon exhaustive les répercussions de la nouvelle législation fédérale en matière de transport, qui comprend la Loi nationale sur les transports, la Loi sur les véhicules à moteur, la Loi dérogatoire sur les conférences maritimes et la Loi sur les chemins de fer. Pour que l'on puisse disposer des données appropriées, l'Office national des transports et Transports Canada ont mis sur pied des mécanismes de contrôle complets. Le Comité des transports des provinces Maritimes travaille en étroite collaboration avec l'Office et le ministère fédéral pour leur faire part des préoccupations des régions et des provinces et pour s'assurer que les gouvernements des Maritimes sont tenus informés de la nature des renseignements qui sont employés dans le cadre de ces études annuelles.

Le Comité a poursuivi des travaux en collaboration avec les représentants du gouvernement fédéral, les autorités portuaires et les particuliers travaillant dans le domaine du transport maritime afin de suivre l'aménagement et l'exploitation des ports provinciaux et des havres publics et pour s'assurer que, en ce qui concerne la réglementation et le fonctionnement des ports, les questions qui préoccupent les gouvernements provinciaux sont rendues publiques et sont portées à l'attention des autorités fédérales.

Depuis de longues années, le CPMM s'efforce d'uniformiser la réglementation du camionnage interprovincial afin d'améliorer l'efficacité de ce mode de transport et d'en réduire les coûts. Le Comité des transports des provinces Maritimes a consacré énormément de temps et d'efforts à cette question. D'importants progrès ont été réalisés. Malgré le travail réalisé par le Comité au niveau régional et, à l'échelle nationale, par le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, des différences significatives subsistent entre les réglementations suivies par les provinces en matière de camionnage. Le Comité compte poursuivre ses travaux afin d'éliminer les obstacles qui nuisent à l'efficacité de cette industrie, et il collaborera avec les organismes de réglementation provinciaux à cette fin.

Activités centralisées (Suite)

Le projet du gouvernement fédéral d'étendre l'application de la taxe de vente fédérale aux services de transport de marchandises préoccupe les expéditeurs de la région; ces derniers s'inquiètent en effet des effets que cette taxe aurait sur leur capacité d'autofinancement et sur leur compétitivité dans des régions importantes où, du fait de leur éloignement, le transport représente un élément important du prix de livraison d'un produit. Le Comité a transmis ces préoccupations aux responsables du ministère fédéral des Finances. Ce dernier a prévu un système de crédits d'impôt pour atténuer les effets de cette mesure sur les transporteurs des Maritimes, mais la taxe proposée continue néanmoins d'inquiéter l'industrie du transport. Le Comité envisage d'entamer des consultations avec le ministère fédéral sur cette question pour s'assurer que les intérêts régionaux seront préservés lorsque les mesures de réforme fiscale entreront en vigueur.

Le Comité des transports des provinces Maritimes a été créé en 1973 par le Conseil, qui l'a chargé d'aborder de façon coordonnée la question des transports dans la région. Ses membres sont des hauts fonctionnaires délégués par les ministères des Transports des trois provinces.

Autres Activités

En décembre, le Conseil a rencontré des représentants du Conseil des peuples aborigènes des Maritimes.

Les premiers ministres ont chargé un groupe de travail composé de fonctionnaires d'étudier une proposition de l'Association des universités de l'Atlantique voulant que l'on crée un centre régional de télé-enseignement. Un autre comité spécial interprovincial a envisagé la création d'un programme d'échange de fonctionnaires entre les gouvernements des Maritimes ainsi qu'entre ces provinces et le gouvernement fédéral. Un troisième groupe s'est penché sur un projet régional de publications didactiques. Ces trois initiatives étaient encore en cours d'étude à la fin de l'année.

Deux projets relatifs au commerce des chevaux dans les Maritimes ont été entrepris en 1987-1988. Le Conseil s'est entendu pour que, en 1988-1989, les provinces doublent leur contribution au Programme des courses attelées de l'Atlantique, et il a demandé au personnel d'étudier la possibilité de créer une Commission des courses dans les Maritimes. Cette étude était encore en cours à la fin de l'année.

Les sous-ministres du Tourisme des provinces Maritimes ont été chargés d'approfondir l'idée de lancement d'un programme publicitaire conjoint.

Le Secrétariat a publié une "Bibliographie sur le régionalisme dans les Maritimes." Cet ouvrage de 150 articles a été envoyé à des enseignants, entre autres, du Canada, des États-Unis, d'Europe et d'Asie qui ont manifesté un certain intérêt pour les Maritimes.

Enfin, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) consacre chaque année jusqu'à 200 millions de dollars au développement des ressources humaines pour des pays du tiers monde. Cette aide prend souvent la forme d'une formation dispensée dans le pays intéressé ou sur place dans un établissement d'enseignement canadien. À ce jour, rares sont les contrats passés par l'ACDI avec des établissements d'enseignement supérieur des Maritimes. Laissés à eux-mêmes, ces établissements n'ont généralement pas le temps, l'argent ni le personnel nécessaires pour concurrencer d'autres organismes canadiens d'importance. L'an passé, des discussions se sont engagées entre l'ACDI, le gouvernement du Zimbabwe et des établissements d'enseignement professionnel et technique des Maritimes. Il a été convenu de confier à des établissements des Maritimes la tâche de préparer, avec l'aide du Conseil, une soumission conjointe pour un contrat de 14 millions de dollars portant sur la formation de Zimbabwéens. En 1987-1988, beaucoup de temps a été consacré aux négociations entre les établissements des Maritimes ainsi qu'entre le Conseil et l'ACDI. Toutefois, les perspectives s'annoncent favorables.

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

Chaque année, les gouverneurs des six États de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres des cinq provinces de l'Est du Canada se réunissent pour discuter de sujets d'intérêt commun. La première rencontre de ce genre a eu lieu en 1973 à Brudenell, dans l'Île-du-Prince-Édouard. La conférence se tient alternativement dans les deux pays, et dans les onze provinces et États. Pour chaque conférence, les services de soutien sont assurés par le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.

La quinzième Conférence annuelle des gouverneurs et premiers ministres a eu lieu à Halifax (Nouvelle-Écosse) du 13 au 15 juin 1987. Elle était parrainée conjointement par le Premier ministre de la province, John M. Buchanan, et par la gouverneure du Vermont, Madeleine M. Kunin. Les gouverneurs et premiers ministres se sont penchés sur diverses questions, notamment l'innovation et la technologie dans les onze États et provinces, et ils ont passé en revue les travaux de leurs comités, inspecté le Centre technique automatisé de la Technical University de la Nouvelle-Écosse et visité le port de Halifax à bord du Bluenose II.

Au cours des quinze dernières années, les gouverneurs et premiers ministres ont entrepris une multitude d'activités conjointes et organisé dans la région plus de 200 conférences et réunions auxquelles ont participé des milliers de personnes. Les sujets traités lors de ces conférences portent sur le tourisme, l'agriculture, l'énergie, l'environnement, les pêches, l'histoire locale et la généalogie, le développement économique et les transports. De temps à autre, les gouverneurs et premiers ministres créent des comités pour étudier des problèmes précis. Voici quels sont les travaux actuellement menés par les comités en place.

En 1976, les gouverneurs et premiers ministres ont adopté plusieurs résolutions aux termes desquelles ils constataient, dans la région,

Les coprésidents, de la conférence le premier ministre Buchanan et la gouverneure du Vermont, Madeleine Kunin discuttent l'agenda avec le premier ministre du Québec, Robert Bourassa.

l'existence de problèmes communs concernant l'offre et la demande d'énergie et selon lesquelles ils s'engageaient à renforcer la coopération dans ce domaine. En 1977, les gouverneurs et premiers ministres ont demandé la tenue d'une conférence régionale sur les sources d'énergie de remplacement. Une des recommandations issues de cette conférence très réussie consistait à mettre sur pied un mécanisme permanent qui faciliterait l'échange d'informations et la coopération régionale en matière d'énergie. C'est à partir de cette idée qu'a été créé en 1978 le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINÉ). Depuis lors, le Comité a entamé de nombreux projets et activités dans le but de cerner et de résoudre les problèmes énergétiques qui se posent dans la région. Il a, par exemple, organisé d'importantes conférences, commandité des études et des publications et organisé des "journées internationales de l'énergie", manifestations au cours desquelles des localités de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada se livrent une concurrence amicale afin de sensibiliser le public à la conservation de l'énergie. Il a en outre élaboré un plan d'action énergétique. En avril 1987, le CINÉ a tenu une "Table ronde internationale sur le commerce de l'énergie" à Stamford (Connecticut). Environ 250 personnes, y compris sept gouverneurs et premiers ministres, ont assisté à cette conférence de deux jours. Des représentants du public et du secteur privé ont abordé des questions ayant trait au commerce du gaz naturel et de l'électricité, questions qui ont été traitées par d'excellents conférenciers invités. En fin d'année, le CINÉ a mis une dernière touche à la préparation d'une "Table ronde internationale sur la sécurité énergétique et le commerce de l'énergie", qui devait se tenir à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) du 20 au 22 avril 1988. Le Comité a publié en août 1987 un répertoire d'organismes oeuvrant dans le domaine de l'énergie, et il s'est engagé à mettre à jour, tous les ans, ce document de 150 pages.

En 1985, les échanges commerciaux entre la Nouvelle-Angleterre et l'Est du Canada se sont chiffrés à 5,5 milliards de dollars. Conscients de l'interdépendance économique des États et des provinces de la région, les gouverneurs et premiers ministres ont pris de nouvelles mesures dans ce domaine et créé le Comité tripartite de coopération économique régionale (CTCÉR). En octobre 1987, le CTCÉR a organisé une "Table ronde sur le capital de risque" à Boston. Cette rencontre a attiré une centaine de participants et plusieurs personnes spécialisées dans les domaines du capital-risque ainsi que de la création et du développement des entreprises. Le Comité a alors abordé plusieurs questions importantes, dont le projet d'accord de libre-échange canado-américain et son incidence sur la Nouvelle-Angleterre, les provinces de l'Atlantique et le Québec. À la fin de l'année, le CTCÉR terminait les préparatifs d'une conférence sur la recherche de débouchés, prévue en mai 1988 à Rhode Island.

Le Comité sur l'environnement a été institué en 1984 afin de favoriser la coopération régionale en matière d'environnement, y compris dans le domaine des pluies acides. Le Comité s'est donné pour première priorité d'élaborer un programme permettant de réduire de 32 p. 100 les émissions d'anhydride sulfureux dans la région entre 1980 et 1995. Après avoir examiné l'état d'avancement des travaux au cours de l'année dernière, le Comité en a conclu que, dans ce domaine, on était en avance sur l'échéancier. Le Comité a préparé une carte des eaux polluées par les pluies acides, qu'il a fait distribuer dans la région. Cette carte a pour objet d'accroître la sensibilité du public face à ce problème et de montrer que la Nouvelle-Angleterre et l'Est du Canada constituent une région très exposée. Le Comité sur l'environnement a tenu en mai 1987 sa première "Semaine de lutte contre les pluies acides en Nouvelle-Angleterre et dans l'Est du Canada" et, à la fin de l'année, il prévoyait de tenir une deuxième "semaine" en mai 1988. Cette semaine a été principalement axée sur les sujets suivants : jumelage entre les États et les provinces, visites réciproques de chefs politiques et de hauts fonctionnaires, participation des médias, diffusion d'études et de publications, et échange d'informations scientifiques. Également en 1987, les gouverneurs et premiers ministres ont chargé le Comité sur l'environnement de mettre en pratique les "Principes d'un bon voisinage en matière d'environnement". Cette entente prévoit un renforcement de la coopération entre les États et les provinces lorsque se produisent des événements ou des accidents importants ayant une incidence sur l'environnement. Au cours de cette année, le Comité sur l'environnement s'est aussi penché sur la façon d'assurer un développement économique soutenu, c'est-à-dire sur les moyens à prendre pour intégrer la gestion de l'environnement au développement économique à long terme.

Le Groupe de travail sur la productivité forestière a été créé en 1984 pour examiner les effets actuels et futurs de la pollution de l'air et des pluies acides sur les forêts de la région et pour formuler des recommandations visant à protéger les ressources forestières de façon durable. Pour traiter de cette question, le Groupe de travail a consulté les services forestiers nationaux des deux pays, il a rencontré des producteurs de sucre d'érable pour étudier la baisse de productivité des érablières, et il s'est fait aider par un groupe consultatif scientifique universitaire. Au cours de l'an passé, le Groupe de travail s'est interrogé sur la nécessité de créer un réseau de contrôle de la qualité de l'air en milieu rural, qui permettrait d'obtenir des renseignements indispensables sur la nature et l'ampleur des polluants atmosphériques que l'on trouve dans les

Activités centralisées (Suite)

Le premier ministre Buchanan avec le Gouverneur William O'Neill de Connecticut

secteurs boisés de la région. Le Groupe de travail a aussi examiné dans quelle mesure les deux pays coordonnent leurs travaux de recherche concernant les effets de la pollution sur les forêts, et il a établi qu'il fallait, pour surveiller l'état de santé des forêts, conclure une entente intergouvernementale à laquelle participeraient des organismes et des ministères locaux et fédéraux. Le personnel affecté à la Conférence et à ses comités est fourni conjointement par la New England Governors' Conference Inc. à Boston et par le Secrétariat des premiers ministres de l'Est du Canada à Halifax. Le Conseil des premiers ministres des Maritimes met ses ressources professionnelles et administratives à la disposition du Secrétariat des premiers ministres de l'Est du Canada, et les coûts directs sont partagés par les cinq provinces de l'Est du Canada.

Questions relatives aux Employés

En 1987-1988, trois grandes questions ont marqué les activités du Conseil concernant les relations avec les employés.

La fusion entre le Service du cadastre et de l'information foncière et le MRMS (Maritime Resource Management Service Inc.), ajoutée à l'absorption des anciens employés du MRMS qui en a résulté, a éliminé la nécessité de maintenir une convention collective distincte pour le MRMS. Grâce à la collaboration efficace des employés et de l'unité de négociation, les postes du MRMS ont été reclassifiés et les clauses relatives aux conditions de travail des employés ont été incluses dans la convention collective du Conseil.

Les négociations devant mener à la signature d'une nouvelle convention collective avec les employés du Conseil ont commencé en décembre 1987.

Durant l'année, la direction a commencé une étude sur la rémunération et la classification des cadres. Les résultats de cette étude seront présentés au Conseil du Trésor régional pendant l'année financière 1988-1989.

Le Conseil emploie du personnel dans dix localités des Maritimes. Au 31 mars, ce personnel était réparti comme suit (années-personnes) :

	1987	1988
Secrétariat du Conseil	14,1	11,9
Secrétariat des premiers ministres de l'Est du Canada*	1,1	1,1
Fondation d'éducation des provinces Maritimes*	4,3	4,2
Service du cadastre et de l'information foncière	179,3	235,2
Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes	4,7	5,0
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	9,0	9,0
MRMS Maritime Resource Management Service Inc.	56,0	S/O
	268,5	266,4

*Avec l'aide du personnel fourni par le Secrétariat du CPMM.

Service du cadastre et de l'information foncière

Introduction

Le Service du cadastre et de l'information foncière (SCIF) a pour rôle de créer et de tenir une base de données de grande qualité pour les systèmes d'information foncière dans les provinces Maritimes, base qui répond aux besoins des clients et qui permet à la région d'être à l'avant-garde dans le domaine de la technologie concernant la gestion foncière.

Le conseil d'administration, composé de représentants des secteurs public, privé et universitaire, est chargé d'établir les priorités du SCIF.

Le Bureau central du SCIF se trouve à Fredericton (Nouveau-Brunwick); les principaux bureaux de division sont situés à Halifax et Amherst (Nouvelle-Écosse) et à Summerside (Île-du-Prince-Édouard). Il existe en outre un centre régional d'information foncière dans huit localités des Maritimes. De plus, le SCIF assure des services informatiques au centre d'information foncière administré à Charlottetown par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Activités

Une entente conclue entre le Conseil des premiers ministres des Maritimes et les gouvernements des provinces Maritimes définit le mandat du SCIF comme suit :

- mise sur pied et tenue d'un système géodésique;
- production et révision de cartes à grande échelle;
- production de cartes cadastrales;
- établissement et tenue d'un répertoire des parcelles;
- prestation de l'aide nécessaire pour améliorer le système cadastral en place;
- fourniture d'autres services, conformément aux ententes conclues par les provinces et le Conseil.

Faits saillants de 1987-1988

En décembre 1987, le Conseil des premiers ministres des Maritimes a décidé de regrouper le **Maritime Resource Management Service Inc. (MRMS) avec le SCIF**. Les crédits votés précédemment pour le MRMS ont été transférés au SCIF. Le conseil d'administration du SCIF a été élargi de façon à inclure certains anciens membres du conseil du MRMS.

À sa réunion de février 1988, le Conseil des premiers ministres des Maritimes a donné le jour à l'**Institut Champlain**. L'Institut a pour rôle de favoriser le développement et l'essor du secteur de l'information géographique dans les Maritimes et au Canada.

Le **système géodésique** du SCIF sert à établir les coordonnées de certains éléments géographiques. L'entretien du réseau de bornes géodésiques est assuré au moyen d'une inspection annuelle d'une partie des bornes installées dans chaque province. Les bornes détruites sont remplacées et d'autres bornes sont ajoutées selon les priorités. Les fichiers géodésiques créés pour chaque borne sont mis à jour à mesure que de nouvelles bornes sont ajoutées. Le nombre total de bornes intégrées au système en 1987-1988 s'est élevé à 464 au Nouveau-Brunswick, 7 en Nouvelle-Écosse et 49 à l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre de bornes consignées dans les fichiers se chiffre maintenant à 50 000 pour l'ensemble des trois provinces.

En 1987-1988, le SCIF a poursuivi la production d'une **nouvelle série de cartes topographiques numériques**. Chaque province fixe ses propres priorités en ce qui a trait à l'établissement de cartes de base numériques. En mars 1988, le Nouveau-Brunswick avait achevé 37 p. 100 de ses cartes de ressources à l'échelle 1:10 000 tandis que, pour la cartographie urbaine, commencée récemment, il n'avait pas dépassé les 3 p. 100. En Nouvelle-Écosse, le travail de cartographie urbaine est terminé pour toute la région de Halifax-Dartmouth, alors que les cartes des ressources ne sont achevées qu'à 10 p. 100. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, qui n'a défini ses priorités que très récemment, les cartes des ressources sont prêtes dans une proportion de 2 p. 100.

La cartographie cadastrale, qui comprend la cartographie de parcelles de terrain et la création de fichiers de données pour chaque parcelle, est complètement achevée au Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard, et elle est terminée à 68 p. 100 en Nouvelle-Écosse. Il reste environ 153 000 parcelles de terrains, dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse, dont la carte n'a pas encore été établie. Des quelques 963 000 parcelles de terrain existant dans les trois provinces Maritimes, 810 000 ont été représentées sur carte.

À la fin de l'année 1987-1988, le SCIF était parvenu à mettre à jour **les plans cadastraux et les fiches de données** concernant tous les comtés du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que les comtés de Halifax, Hants, Pictou, Antigonish, Guysborough, Colchester, Cumberland, Cape Breton, Richmond, Inverness et Victoria en Nouvelle-Écosse.

Au cours de la même année s'est poursuivie la mise sur pied **d'un système informatique** qui permettra d'enregistrer et d'extraire les données recueillies par le SCIF dans le domaine foncier, et qui facilitera le fonctionnement du système d'enregistrement foncier garanti et l'enregistrement des titres de propriété. Pour commencer, le système a été installé au Centre d'information foncière de Moncton, lequel dessert les comtés d'Albert, Westmorland et Kent. Les programmes informatiques mis en service en 1987-1988 pour l'enregistrement des titres de propriété et l'exploitation des données foncières du SCIF ont répondu à toutes les attentes.

La numérisation des cartes foncières des villes de Halifax et de Bedford s'est poursuivie, en collaboration avec le Comité d'information foncière de la Nouvelle-Écosse.

En 1987-1988, le personnel du bureau d'Amherst a mis au point un logiciel du nom de GEO-MATE, lequel permet aux utilisateurs d'accéder plus facilement aux données géographiques au moyen d'un ordinateur personnel et d'un écran graphique. GEO-MATE devrait être commercialisé dans le public en 1988-1989.

Service du cadastre et de l'information foncière (Suite)

À la suite de l'affaire des "moules toxiques" qui a touché les pêcheries de l'Est en décembre 1987, un système d'information géographique a été installé au bureau du ministère fédéral des Pêches et Océans de Moncton (Nouveau-Brunswick). On s'est servi de ce système pour localiser les parcs de moules de toute la région des Maritimes et pour voir s'il existait un lien entre ces parcs et les éventuelles sources de pollution d'origine terrestre.

Le bureau du SCIF à Amherst a poursuivi l'enregistrement cartographique des bassins hydrographiques du Nouveau-Brunswick ainsi que celui des terres agricoles de la Nouvelle-Écosse; de même, il a été possible de surveiller les cultures de pommes de terre dans l'Île-du-Prince-Édouard grâce à des images obtenues au moyen de satellites terrestres.

Un **système d'enregistrement foncier garanti** permet à chaque province de garantir la validité du titre de propriété de toutes les parcelles de terrain acceptées dans le système. Un projet pilote de mise en oeuvre de la Loi sur l'enregistrement foncier est en cours de réalisation dans le comté d'Albert depuis 1984. Pendant cette période, 20 p. 100 des parcelles du comté ont été enregistrées dans le nouveau système. L'enregistrement des titres fonciers fait maintenant partie des activités permanentes de la province du Nouveau-Brunswick.

Le cours intitulé **Property Law Course** offert par le SCIF connaît toujours autant de succès auprès des employés des cabinets d'avocats, des gouvernements et du secteur immobilier. En 1987-1988, 74 personnes ont suivi le cours.

Activités à venir

À la suite de la fusion du MRMS Inc. et du SCIF, le conseil d'administration de ce dernier a l'intention de préciser les objectifs et le rôle de l'organisme résultant de cette fusion. Il examinera comment il convient de procéder pour que le personnel chargé des projets du MRMS, en poste à Amherst (Nouvelle-Écosse), soit affecté à des programmes permanents ayant pour objet de créer ou de tenir à jour des bases de données géographiques pour les Maritimes.

L'Institut Champlain sera organisé de façon qu'il puisse s'acquitter de son rôle, c'est-à-dire promouvoir le développement du secteur de l'information géographique, et ceci sous la conduite d'un conseil d'administration indépendant du Service du cadastre et de l'information foncière.

Le Service du cadastre et de l'information foncière

le 31 mars 1988

Représentant	
Nouveau-Brunswick	Gerry Henry — Conseil de gestion Robert Scammell — Ministère de la Justice Thomas Sifton — Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie
Nouvelle-Écosse	James Doig — à la retraite Robert Geraghty — Department of Tourism and Culture John Mullally — Ministère des Terres et des Forêts
Île-du-Prince-Édouard	Dennis Friesen — Ministère des Affaires culturelles et communautaires Ronald Gillis — University of Prince Edward Island Charles Thompson (Président) — Ministère de la Justice
Grand public	Leo Brooks — Clayton Developments Ltd. Elmer Cronk — Ministère municipales et de l'Environment Maurice Lloyd — Underwood McLellan Ltd. John McLaughlin — University of New Brunswick Robert Moody — N.S. Department of Community Services Wendy Paquette — Conseil des premiers ministres des Maritimes Raymond Smith — homme d'affaires Guy Stewart — à la retraite Andrew Wells — Conseil du Trésor de l'Île-du-Prince-Édouard

Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes

Introduction

Le Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes (CFDMM) a été créé en 1974 et il a pour mandat d'améliorer les fonctions administratives dans les municipalités des Maritimes. Son conseil d'administration se compose de représentants élus et nommés du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que de représentants des établissements d'enseignement des Maritimes, des trois ministères responsables des affaires municipales et du Conseil des premiers ministres des Maritimes.

Le bureau central du CFDMM est situé au 6209, avenue University, à Halifax (N.-É.); il possède aussi un bureau régional au 108, rue Prospect, pièce 3, à Fredericton (N.-B.).

Activités

L'organisation et les activités du CFDMM sont uniques au Canada et ont fait de la région des Maritimes un pionnier et un chef de file en matière de perfectionnement et d'amélioration de la gestion municipale. Cet organisme sert de coordonnateur et d'animateur. Il constitue un centre de formation et d'information bien documenté pour les fonctionnaires municipaux. Il sert également de lieu d'échanges sur des questions importantes, organise des réunions pour résoudre certains problèmes, offre et coordonne des programmes de formation, conçoit et publie la documentation nécessaire, et procure soutien technique et conseils aux fonctionnaires municipaux sur les questions qui relèvent de sa compétence. Le CFDMM est aidé dans cette tâche par la coopération et la liaison étroites dont il jouit avec des associations municipales, des ministères provinciaux et des organismes qui se consacrent à la formation et au perfectionnement professionnel.

Faits saillants de 1987-1988

Le CFDMM a connu, en 1987-1988, une année importante. Voici un bref aperçu de certaines de ses activités.

Le CFDMM a fait faire une étude détaillée sur les besoins en formation que l'on constate chez les fonctionnaires municipaux des provinces Maritimes. Les renseignements obtenus au cours de cette étude s'avèrent très utiles lorsqu'il s'agit d'établir les domaines dans lesquels ces besoins sont les plus urgents et de définir l'orientation future des colloques et ateliers annuels parrainés par le CFDMM. De plus, dans le cadre de ses propres activités permanentes d'évaluation et de planification à long terme, le CFDMM a procédé pendant toute cette année à un examen interne de son organisation, de son mandat et de ses besoins financiers.

En mars 1988, le président du CFDMM, le conseiller Ralph Casely, de Riverview (N.-B.), et le maire Michel Léger, de Shediac (N.-B.), président de l'Association des villes du Nouveau-Brunswick, ont signé, au nom de leurs organismes respectifs, une entente de coopération. Cette dernière fait suite à une entente semblable conclue en septembre 1988 entre le CFDMM et l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick. Ces ententes officialisent les efforts de collaboration engagés entre les organismes participants. Elles témoignent de la confiance, de la bonne foi et des intérêts communs qui unissent le CFDMM et sa clientèle municipale. Elles l'aident aussi à s'acquitter de ses fonctions courantes.

L'année 1987-1988 a aussi été marquée par une autre initiative du CFDMM, à savoir la production d'un film vidéo, à des fins de formation et de discussion, pour les fonctionnaires municipaux nommés et élus. Ce film, intitulé **Local Government: The Team in Action**, et dont la diffusion était prévue pour juin 1988, abordera certains des problèmes les plus courants qui se posent aux autorités municipales : relations entre le conseil municipal et le personnel, travail d'équipe, communications et définition des objectifs. Ce nouveau matériel est élaboré en coopération avec de nombreux fonctionnaires municipaux de toute la région des Maritimes. Une fois terminé, il devrait intéresser des fonctionnaires municipaux des quatre coins du Canada et ce projet novateur, purement canadien, s'ajoute aux projets de formation dont la région des Maritimes peut être fière.

Outre qu'il ait agi à titre de centre d'échanges, le CFDMM a continué de fournir aux autorités locales un large éventail de services de soutien en matière de formation et de perfectionnement. Il a contribué à la création de l'Association des administrateurs municipaux de l'Île-du-Prince-Édouard. Trois numéros de **The Boardroom Files**, publication destinée aux décideurs municipaux des Maritimes, ont été publiés. Quinze colloques d'une et de deux journées se sont tenus dans le cadre du programme parrainé par le Comité. Celui-ci a organisé une rencontre de cadres municipaux de toute la région pour leur permettre de se communiquer leurs expériences et de jeter les bases d'une coopération future. Le CFDMM a aussi apporté une aide directe à certaines municipalités pour qu'elles puissent perfectionner leur système de gestion du personnel. À l'occasion de ces activités, et sous diverses autres formes, le Comité s'est efforcé d'améliorer les mécanismes de prise de décisions employés par les municipalités de la région.

Activités à venir

Le CFDMM continuera de montrer la voie en tant qu'organisme de centralisation, de coordination et d'animation dans les domaines qui relèvent de sa compétence. Au cours des cinq prochaines années, il veillera particulièrement à encourager les initiatives ayant pour objet d'améliorer la gestion administrative des municipalités des Maritimes, en se concentrant notamment sur les objectifs suivants :

1. s'assurer que l'on continue de fournir aux fonctionnaires municipaux des Maritimes des occasions de perfectionnement et de formation, et promouvoir un climat favorable à cette fin;

2. veiller à ce que les municipalités soient davantage en mesure de définir les besoins en formation et de prendre les mesures nécessaires pour répondre à ces besoins;

Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes (Suite)

3. veiller à ce que certains organismes et établissements de formation et associations professionnelles soient mieux armés pour répondre aux besoins des municipalités en matière de formation;

4. encourager les fonctionnaires élus à améliorer leurs méthodes de gestion administrative et de gestion du personnel dans les municipalités des Maritimes, et à prévoir un budget suffisant pour la formation;

5. favoriser la production ou l'acquisition et l'emploi de bandes vidéo, cassettes, films, logiciels et autres moyens et matériels pour la formation des fonctionnaires municipaux;

6. poursuivre l'élaboration et la promotion de programmes qui favorisent l'échange d'idées, d'expériences et d'informations entre les fonctionnaires municipaux et d'autres personnes qui peuvent en tirer avantage;

7. inciter les universités à accorder, dans leurs programmes d'enseignement du premier et du deuxième cycles, une plus grande place à la gestion et à l'administration municipales; at

8. s'informer sur les travaux de recherche novateurs et les projets pilotes qui se rapportent à la formation et au perfectionnement du personnel municipal et qui peuvent être bénéfiques aux décideurs municipaux, et appuyer ces travaux et projets.

Le CFDMM s'efforcera d'atteindre ces objectifs avec la conviction qu'il est possible d'améliorer sensiblement la qualité de vie de la population des Maritimes grâce à une gestion efficace de ressources municipales limitées, et que cette efficacité est directement liée au degré de formation, aux compétences, aux qualifications et à la productivité du personnel municipal.

Le Comité de Formation et de Developpement Municipaux des Maritimes

Le 31 mars 1988

Représentant	Représentants provinciaux	Représentants municipaux élus	Représentants municipaux nommés
Nouveau-Brunswick	Pierre Marquis — Ministère des Affaires municipales et de l'Environnement	Ralph Casely (Président) —Ville de Riverview Dorothy Hyslop — Ville de St. Stephen	Keith Robicheau — Ville de St. Andrews Poste Vacant
Nouvelle-Écosse	Gordon Gillis — Ministre des Affaires municipales	Harry Cook — Ville de Bridgewater Lois Wiseman — Municipalité du Comté d'Halifax	Rick Ramsey — Municipalité du comté de Kings Bruce Smith — Ville de Dartmouth
Île-du-Prince-Édouard	Ronald MacNeill — Ministère des Affaires communautaires etculturelles	John MacLean — Village de Sherwood	Richard Montigny — Village de Cornwall
Association des universités de l'Atlantique	Dr. George Betts — Université du Nouveau-Brunswick		
Association canadienne de l'enseignement professionnel	Byron James — Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick		
Conseil	Dirkje Johnson — Conseil des Premiers ministres des Maritimes		
Membres affiliés	Henry LeBlanc — Conseil provincial-municipal Inc. Sherman Zwicker — Union of Nova Scotia Municipalities Donna Waddell — Federation of P.E.I. Municipalities		

Fondation d'éducation des provinces Maritimes

Introduction

La Fondation d'éducation des provinces Maritimes a été créée en 1982. Depuis cette date, la Fondation a réalisé près de 80 projets à l'intention des écoles élémentaires et secondaires. Certains projets, comme celui concernant le matériel pédagogique en langue française, ont été mis sur pied pour combler un besoin propre aux Maritimes, tandis que d'autres ont été entrepris pour réaliser des économies d'échelle au moyen d'achats collectifs et du regroupement des ressources financières. Le coût de ces projets, approuvés par le CPMM, a été partagé par moitié avec les ministères de l'Éducation.

En 1985, la Fondation a entamé son deuxième plan pluriannuel, lequel se termine par l'année financière 1987-1988, et la Fondation est fière de constater que de nombreux projets importants ont pu être réalisés.

Activités

Lors de la création de la Fondation d'éducation des provinces Maritimes, on a défini vingt projets régionaux. Au fil des ans, la Fondation a acquis de l'expérience, ce qui lui a permis de se lancer dans l'ambitieux projet d'études sur les Maritimes. La communauté de vue et la coopération intensive qui étaient nécessaires pour la bonne réalisation de ce projet ont été rendues possibles grâce au succès remporté par des projets de moindre envergure.

Le calendrier a été défini par le conseil d'administration, qui se compose de sept personnes, dont les sous-ministres de l'Éducation. Le conseil supervise également l'administration quotidienne de la Fondation.

Les deux comités permanents de la Fondation, soit le Comité des médias des Maritimes et le Comité des ressources pédagogiques de langue française, ont été créés pour faciliter l'évaluation et la réalisation des projets. Ils se composent de hauts fonctionnaires et de spécialistes des trois ministères provinciaux de l'Éducation, qui sont secondés par du personnel régional fourni par le Secrétariat du CPMM. Au besoin, on crée des comités spéciaux pour obtenir un avis éclairé sur des projets particuliers. Avec le lancement du projet d'études sur les Maritimes, les comités de révision en anglais et en français ont été extrêmement actifs et ont joué un rôle important.

Faits saillants de 1987-1988

Au cours de cette année financière, plusieurs projets ont été menés à bien. Le plus marquant a été celui des études sur les Maritimes. Ce projet de trois ans s'est soldé par la production de deux manuels importants, de guides à l'intention des enseignants et d'un certain nombre d'outils supplémentaires. Depuis l'année scolaire 1987-1988, les élèves de neuvième année en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard et ceux de dixième année au Nouveau-Brunswick suivent un cours qui leur permet de mieux connaître la région des Maritimes et ses rapports avec le reste du Canada, des pays du Nord de l'Atlantique et du monde.

Les Premiers ministres Ghiz, Buchanan et McKenna avec les manuels d'études sur les Maritimes. À l'arrière-plan se trouve la carte murale.

Il convient de signaler particulièrement la réalisation de manuels en anglais et en français en complément de ce cours. "The Maritimes : Tradition, Challenge & Change" et "Les Maritimes : trois provinces à découvrir" sont le fruit d'initiatives originales et illustrent deux visions particulières des Maritimes. Chacun de ces deux manuels brosse un tableau très complet de la société des Maritimes en abordant les aspects culturel, social, politique, économique et géographique et en exposant les problèmes et les possibilités qui se présentent à l'aube du XXIe siècle. Ce projet est unique au Canada en ce sens que c'est la première fois que les trois provinces collaborent pour concevoir et produire des documents pédagogiques locaux.

"The Maritimes : Tradition, Challenge & Change" a été édité par Maritext Ltd., consortium d'éditeurs de Halifax, Saint-Jean et Charlottetown. "Les Maritimes : trois provinces à découvrir" est paru aux Éditions d'Acadie de Moncton. Les éditeurs ont travaillé en étroite collaboration avec les membres des comités de révision et ont reçu énormément de commentaires de la part des enseignants et des élèves.

Rédigés dans un style vivant et agréable, ces manuels donnent également une image visuelle des Maritimes grâce à tout un éventail de photographies, de graphiques et de cartes en couleurs et en noir et blanc. Le travail de rédaction, d'illustration, de conception, de mise en page et de production a été réalisé presque intégralement par des gens des Maritimes, dans les Maritimes. Les activités des spécialistes universitaires et des experts en programmes de cours et en enseignement des trois ministères de l'Éducation, ainsi que celles des rédacteurs, artistes et artisans des Maritimes, ont été coordonnées par les éditeurs anglais et français et par les comités de révision.

Les guides destinés aux enseignants, aussi préparés par les deux éditeurs, abordent plus en détail le contenu des chapitres et englobent des sujets de discussion supplémentaires ainsi que des formulaires d'évaluation; on y trouve aussi une liste de documents audio-visuels et imprimés annexes.

Fondation d'éducation des provinces Maritimes (Suite)

Pour compléter ces manuels, la Fondation a mis au point des outils pédagogiques supplémentaires qu'elle a distribués aux enseignants chargés des cours sur les Maritimes. Le film vidéo "Hinterland : The Land Behind" souligne l'importance de la situation géographique en insistant sur les villes de Saint-Jean, Halifax et Charlottetown et sur leurs environs. La Fondation a aussi constitué un catalogue de matériel audio-visuel où l'on trouve une liste annotée de bandes vidéo, de films fixes et de films classés selon les sujets traités dans les divers chapitres des manuels. En outre, elle a préparé un jeu de transparents pour rétroprojecteur afin de permettre aux enseignants d'attirer l'attention de leurs élèves sur une multitude de caractéristiques physiques et économiques de la région. Cet ensemble comprend une carte générale des provinces Maritimes et plus de 35 transparents superposables. La Fondation a aussi produit, en collaboration avec la division d'Amherst du SCIF, une grande carte en couleurs murale de la région des Maritimes où sont exposées les caractéristiques physiques de nos provinces, qu'il s'agisse du relief terrestre ou océanique.

Le Comité des ressources pédagogiques de langue française constitue une structure unique qui a pour rôle de déceler les possibilités et les besoins existants et de trouver des formules qui permettent d'accroître la rentabilité, les gains de temps et les échanges d'informations, tout en réduisant les efforts inutiles. Compte tenu de la faible importance du marché francophone, il a toujours été difficile pour les provinces de se procurer en français le matériel pédagogique dont elles ont besoin.

Voici quelles sont les plus marquantes des dernières réalisations du Comité :

- "Mon recueil de lecture", recueil d'exercices à l'intention des élèves de deuxième année qui éprouvent des difficultés d'apprentissage;
- "Collection-Cible", ensemble de sept outils pédagogiques visent aux élèves de la première à la troisième année qui connaissent des problèmes de développement cognitif;
- élaboration (en cours) de deux documents de diagnostic qui serviront à déceler parmi les élèves de septième année ceux qui ont des difficultés en mathématiques ou en lecture;
- élaboration d'un programme de rééducation pour les déficients mentaux présentant de graves problèmes d'apprentissage. Ce programme s'adresse aux élèves des écoles élémentaires, intermédiaires et secondaires. Il constitue la base des cours destinés aux classes spéciales (en préparation).

Activités à venir :

Depuis sept ans qu'elle existe, la Fondation a créé un environnement propice à la réalisation d'un consensus et à des échanges d'idées sur les besoins éducationnels tout en produisant, pour répondre à ces besoins, divers outils à l'intention des écoles des trois provinces Maritimes. Le conseil d'administration, les fonctionnaires des ministères de l'Éducation et le personnel régional procèdent actuellement à l'élaboration du plan d'action de la Fondation pour les prochaines années. Certes, la collaboration qui est nécessaire pour atteindre des objectifs communs et précis exige des efforts considérables de la part de tous, mais on n'insistera jamais assez sur les fruits que produisent de tels efforts.

Les résultats de fonctionnement de la Fondation d'éducation des provinces Maritimes pour la période 1985-1988 sont présentés en détail dans le rapport pluriannuel de la Fondation. Pour obtenir des exemplaires de ce rapport, prière d'écrire à l'adresse suivante :

Fondation d'éducation des provinces Maritimes
C.P. 2044
Halifax (N.-É.)
B3J 2Z1 (902) 424-5352

FEPM —La Fondation, Patrons Honoraires et Conseil d'Administration Le 31 mars, 1988

	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	l'Île-du-Prince-Édouard
Fondation d'éducation des provinces Maritimes	l'hon. Shirley Dysart Ministère de l'Éducation	l'hon. Ronald Giffin Ministère de l'Éducation	l'hon. Betty Jean Brown Ministère de l'Éducation
Patrons honoraires	l'hon. Gilbert Finn Lieutenant Gouverneur	l'hon. Alan Abraham Lieutenant Gouverneur	l'hon. Lloyd MacPhail Lieutenant Gouverneur
Conseil d'administration	Harvey Malmberg Ministère de l'Éducation Arthur Pinet Ministère de l'Éducation	Blenis Nicholson Ministère de l'Éducation Kathie Swenson Department of Vocational and Technical Training	Roger Burke Ministère de l'Éducation Dr. Al Hammond Ministère de l'Éducation

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes

Introduction

La Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes se compose d'un président à temps plein et de 19 autres membres, tous nommés par le Conseil des premiers ministres des Maritimes. Les membres proviennent des universités, de hauts fonctionnaires et d'organismes non universitaires, et du grand public. On trouvera dans la suite de la présente partie une liste complète des membres de la Commission en fin d'année.

Créée en avril 1984 à la suite de l'adoption de lois parallèles par les trois assemblées législatives, la Commission a pour objet :

> "d'aider les provinces et les établissements à utiliser et à répartir leurs ressources plus avantageusement et plus efficacement dans le domaine de l'enseignement supérieur dans la région."

La Commission s'occupe de vingt et un établissements d'enseignement postsecondaire qui sont répartis dans vingt-cinq campus de la région.

Activités

En 1987-1988, la CESPM a tenu sept **réunions ordinaires** sur le campus de différents établissements de la région. De plus, plusieurs réunions ont eu lieu avec l'Association des universités de l'Atlantique, des étudiants, des enseignants et des dirigeants d'établissement. Pendant l'année, le personnel de la Commission a aussi rencontré des représentants des établissements et des gouvernements, du Conseil des premiers ministres des Maritimes, du Conseil du Trésor régional, de l'Association des universités de l'Atlantique et du Conseil canadien des ministres de l'Éducation.

Le **nombre d'inscriptions** dans les établissements d'enseignement postsecondaire figurant au répertoire de la Commission a continué de progresser lentement, cette progression ayant atteint environ 2,5 p. 100 en un an. Le nombre d'étudiants inscrits à plein temps s'est élevé à 43 344 en 1987-1988, par rapport à 42 277 en 1986-1987. Le nombre total d'inscriptions à plein temps, y compris celles qui équivalent à plusieurs inscriptions à temps partiel, est passé en un an de 48 370 à 49 553.

La Commission a remis son **Plan financier 1988-1989** au Conseil en décembre 1987. Afin que la capacité de fonctionnement puisse être maintenue, elle recommandait des augmentations globales de 4,7 p. 100 pour l'indexation, de 1,75 p. 100 pour compenser en partie la baisse du niveau de financement constatée au cours des dernières années, de 0,75 p. 100 pour la péréquation et de 0,5 p. 100 pour l'expansion des programmes. La Commission a aussi inclus dans son plan financier de 1988-1989 ses recommandations concernant l'aide dont elle aura besoin pour ses investissements des trois prochaines années, recommandations dont beaucoup avaient déjà été formulées antérieurement. Pour faire écho à l'importance croissante qu'elle attribue au rôle de l'enseignement postsecondaire dans le développement économique, la Commission a aussi recommandé de préparer une proposition pour le financement des activités de recherche et développement et des projets de transfert de technologie dans les établissements d'enseignement postsecondaire des Maritimes.

Cette année, le gouvernement a répondu aux recommandations de la Commission plus rapidement qu'au cours des dernières années. Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont approuvé les recommandations de la Commission en décrétant respectivement une augmentation de 6,7 et de 6,8 p. 100. L'augmentation décidée par la Nouvelle-Écosse, de 6 p. 100, était inférieure d'environ 2 p. 100 à l'augmentation recommandée.

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DES MARITIMES FIGURANT AU RÉPERTOIRE DE LA COMMISSION

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (Suite)

La Commission a maintenu les **ententes interprovinciales** visant à permettre l'accès des étudiants des Maritimes aux programmes d'études qui ne sont pas offerts dans la région; ces ententes ont été conclues entre le NouveauBrunswick et le Québec, entre le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario et entre le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. En 1987-1988, la Commission a approuvé la création de trois places supplémentaires dans le cadre des programmes de cours de pharmacie dispensés au Québec, à l'intention des étudiants francophones du Nouveau-Brunswick.

L'**entente intra-Maritimes** relative au partage du coût des programmes régionaux a été maintenue cette année. En vertu de cette entente, chacune des trois provinces Maritimes accorde des subventions pour ses étudiants universitaires inscrits à des programmes de cours qui ne sont donnés que dans l'une ou l'autre des deux autres provinces.

Au cours de cette année, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont maintenu leur entente sur le réseau d'ordinateurs d'enseignement, entente qui a pour objet de faciliter le partage des ressources informatiques entre les établissements des deux provinces. Dans le même ordre d'idées, et pour rester dans **le secteur des réseaux, ressources et services informatiques**, la Commission, à la demande du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de la Nouvelle-Écosse, a accepté d'engager un conseiller en bibliothéconomie pour effectuer une évaluation de NOVANET, système coopératif de gestion de bibliothèques informatisée mis sur pied par le Metro Universities Presidents' Committee.

Faits saillants de 1987-1988

En 1987-1988, la Commission a recommandé la création de huit nouveaux programmes universitaires et de deux versions modifiées de programmes existants. Six propositions ont été rejetées. Au cours de l'année, la Commission a examiné un projet de programme d'arts appliqués et de technologie, mais elle s'est refusé à en recommander la mise en place. La Commission a aussi accordé une attention soutenue à l'instauration d'un doctorat en psychologie clinique à l'université Dalhousie, en coopération avec d'autres universités de la région qui donnent des cours de psychologie au niveau du deuxième cycle. À la fin de l'année, ces universités étaient en train d'apporter une dernière touche à des accords de collaboration afin que le programme de doctorat en question soit prêt pour la rentrée de septembre 1988.

Dans le secteur de **l'enseignement des sciences de la santé**, la Commission, par l'intermédiaire de son Groupe consultatif régional sur l'enseignement des sciences de la santé, a poursuivi une étude entreprise l'année précédente sur les débouchés professionnels existants dans la région en comparaison des programmes de physiothérapie, d'ergothérapie, d'audiologie et d'orthophonie en vigueur. Cette analyse des besoins est arrivée à son terme et, à la fin de l'année, la CESPM et des responsables de l'université Dalhousie étaient en train d'étudier avec les gouvernements provinciaux des moyens d'étendre les programmes et de mettre en place des quotas dans les provinces.

L'an passé, la Commission a continué d'oeuvrer dans le domaine de **l'enseignement à distance**, s'efforçant d'aider les établissements de la région afin qu'ils aient accès aux installations de télévision pour diffuser leurs programmes d'enseignement sur le Réseau de télédiffusion par satellite de l'Atlantique.

En 1987-1988, pour la dernière année, la Commission a partagé avec l'Association des universités de l'Atlantique (AUA), les coûts de fonctionnement de l'Office des communications pédagogiques (OCP). À la suite du projet présenté par l'AUA au Conseil des premiers ministres des Maritimes concernant la création d'un centre de communications pédagogiques pour les provinces de l'Atlantique, la Commission s'est intéressée de près au développement du télé-enseignement; elle en a conclu que cette question devait figurer parmi les priorités de la région et qu'il convenait d'appliquer au télé-enseignement les mêmes règles que celles que l'on suit dans la région pour la création de programmes d'enseignement postsecondaire traditionnels.

Suivant la recommandation de la Commission, le Conseil des premiers ministres des Maritimes a décidé de maintenir à 1 700 $, en 1988-1989, les frais de scolarité supplémentaires exigés des **étudiants étrangers** inscrits à un programme d'études après le 1er septembre 1985, et de faire passer de 1 550 à 1 625 $ les frais de scolarité de ceux inscrits avant cette date. Le Conseil a aussi approuvé une recommandation voulant que, dans les Maritimes, on étende les exemptions concernant les frais de scolarité supplémentaires aux étudiants qui sont entièrement pris en charge par un organisme de charité international reconnu.

La Commission a inclu dans son **Plan financier 1988-1989** une recommandation, approuvée ultérieurement par le Conseil, en vertu de laquelle on l'autoriserait à effectuer une **étude des programmes d'aide aux étudiants** en vigueur dans la région, en coopération avec les ministères qui fournissent une telle aide. À la fin de l'année, les travaux préliminaires avaient commencé et l'on prévoyait de terminer cette étude au cours de l'automne 1988.

La Commission a vu **sa position et son rôle** réaffirmés à la suite de la décision prise par le Conseil en juillet 1987 d'augmenter de quatre membres les effectifs de la Commission, ce qui porte à dix-neuf le nombre total de membres, sans compter le président. Le Conseil s'est entendu pour que la Commission comprenne six membres du Nouveau-Brunswick, neuf de la Nouvelle-Écosse et quatre de l'Île-du-Prince-Édouard. De plus, au moins six membres devront être issus du milieu universitaire, et autant du secteur gouvernemental et du public. La décision prise par le Conseil nécessitait une modification des lois adoptées par les trois provinces à propos de la Commission et, à la fin de l'année, des projets de loi à cet effet avaient été déposés devant les trois assemblées législatives. En outre, le Conseil avait commencé de nommer les membres supplémentaires en prévision de l'adoption des nouvelles lois relatives à la Commission.

Activités à venir

À la suite d'une demande présentée à la fin de l'an passé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, la Commission a entrepris une **étude sur les besoins en matière d'enseignement postsecondaire chez les étudiants ayant des difficultés d'apprentissage**. Il a été décidé d'inclure dans cette étude les trois provinces Maritimes et tout le système d'enseignement postsecondaire; la Commission a engagé un expert-conseil, et un cadre de travail a été dressé. Cette étude a pour objet de calculer le nombre actuel et futur de personnes ayant des difficultés d'apprentissage et capables de suivre un enseignement postsecondaire, d'évaluer dans quelle mesure les établissements d'enseignement postsecondaire des Maritimes peuvent répondre aux besoins de ces personnes et de voir quelles sont les exigences particulières des personnes en question pour les aider à suivre effectivement un enseignement postsecondaire. La Commission a aussi chargé l'expert-conseil de lui fournir des conseils quant au coût et à l'emplacement des établissements. À la fin de l'année, l'étude progressait selon le calendrier prévu et l'on prévoyait d'obtenir un rapport à l'automne 1988.

La Commission a poursuivi en 1987-1988 le processus engagé l'année précédente concernant le **réexamen de la formule de financement de la CESPM**. Ce processus, qui a été accepté et dont la conclusion est prévue pour le début de l'année 1988-1989, comprend deux étapes : participent à la première étape le Comité des finances de la Commission et des représentants des établissements, tandis que la deuxième fait intervenir la Commission et les présidents de tous les établissements.

La Commission a également poursuivi la préparation de son **étude sur les ressources matérielles des établissements d'enseignement postsecondaire des Maritimes**, étude qu'elle s'était engagée à réaliser à la fin de l'année 1986-1987. Il a été convenu de procéder en deux temps, à savoir de mettre à jour l'inventaire des locaux, puis d'étudier l'état des installations. À la fin de l'année, la première étape de l'étude avait été amorcée et, en ce qui a trait à la seconde, la Commission avait commencé de consulter les représentants désignés des établissements.

On trouvera le compte rendu détaillé des travaux réalisés par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes pendant l'année financière 1987-1988 dans le rapport annuel de la Commission. Pour obtenir des exemplaires du rapport, prière d'écrire à l'adresse suivante :

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

AIDE AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS POSTSECONDAIRES: 1987-1988 (en millions de dollars)

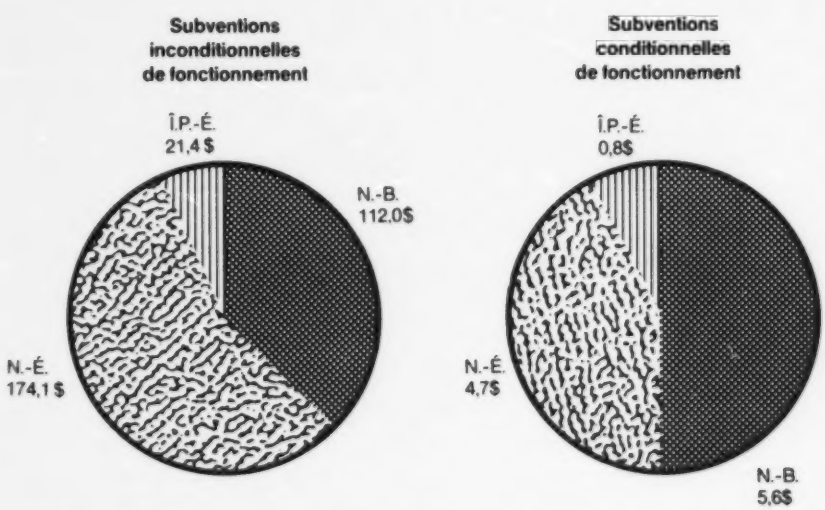

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (Suite)

La Commission de l'Enseignement Supérieur des Provinces Maritimes

Lawrence Durling — Président (intérimaire)
le 31 mars 1988

Représentant	a) Université	b) les haut fonctionnaires et les chefs exécutifs d'établissements non universitaires	c) Grand Public
Nouveau-Brunswick	Médard Collette — Université de Moncton William Spray — St. Thomas University	Jean-Guy Finn — Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation	Claire Doiron — Hôpital Dr. Georges L. Dumont Gilbert Doucet — Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie
Nouvelle-Écosse	Joseph Jabbra — Saint Mary's University W.R. MacDonald — Acadia University	Wayne Doggett — Dept. of Advanced Education & Job Training Carmen Moir* — Dept. of Community Services Gerald McCarthy — Nova Scotia Council on Higher Education	Ross Towler — Institute of Chartered Accountants of Nova Scotia Royden Trainor — Conseil étudiant à l'université St. Francis Xavier University
Île-du-Prince-Édouard	Ian MacDonald — University of Prince Edward Island	Charles Campbell — Ministère de la Santé et des Services sociaux Larry MacPherson — Ministère du Tourisme et des Parcs	Kirsten Connor — Femme d'affaires

*représentant nommé à titre d'observation en attendant la proclamation de la loi revisié sur la CESPM

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS[1]

Principaux résultats financiers

Le Fonds consolidé du Conseil des premiers ministres des Maritimes, qui est administré par le Conseil et le Conseil du Trésor régional, est la structure de financement des activités. Les extraits suivants des états financiers vérifiés rendent compte des recettes et des dépenses du Fonds consolidé.

	1988		1987
	Budget	Réel	Réel
Recettes	(000 $)	(000 $)	(000 $)
Province du Nouveau-Brunswick	4 964	5,382	4,908
Province de la Nouvelle-Écosse	4 535	5,044	4,543
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	552	625	552
Autres	1,635	1,866	1,739
	11,686	12,917	11,742
Dépenses			
Secrétariat du Conseil	1,139	1,162	1,177
Service du cadastre et de l'information foncière	8,571	8,458	8,449
Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes	343	343	300
Fondation d'éducation des provinces Maritimes (FEPM) (subvention)	374	448	272
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes — Administration	559	459	447
MRMS Maritime Resource Management Service Inc. : projets régionaux apport de capital	450	450	450
	—	1,000	—
	11,436	12,320	11,095
Excédent des recettes sur les dépenses	250	597	647

* * *

Fonds fiduciaires administrés par le Conseil

	Réel	
	31 déc. 1987	31 déc. 1986
	$	$
Fonds de pension du Conseil des premiers ministres des Maritimes	25,997,792	23,936,115
	31 mars 1988	31 mars 1987
	$	$
Fonds fiduciaire du Conseil des premiers ministres des Maritimes		
Programme de remplacement des bornes du SCIFA	197,579	183,556
Projet archéologique du CMCA sur l'érosion côtière	12,591	11,461
Cotisations d'assurance-chômage détenues en fiducie	5,016	10,457
Institut généalogique des provinces Maritimes	6,127	5,584
Projets conjoints de développement économique	140,396	114,325
CHOIX	3,907	10,183
Projet AREMOSA	6,250	—
Programme d'administration des services d'incendie du CFDMM	13,334	30,436
Total — Fonds fiduciaire du CPMMA	385,200	366,002
Fonds fiduciaire de la Fondation d'éducation des provinces Maritimes	33,680	97,546
Fonds fiduciaire des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada	95,595	112,503

* * *

(1) On peut se procurer un exemplaire des états financiers vérifiés en s'adressant au Secrétariat du Conseil.

ANNEXE A

LE CONSEIL ET SES ORGANISMES

Secrétariat
Conseil des premiers ministres des Maritimes C.P. 2044
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2Z1
Secrétaire : Emery M. Fanjoy Tél : (902) 424-7600

Service du cadastre et de l'information foncière
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Directeur général : R. Laurence Simpson Tél : (506) 453-3901

Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes
6209, avenue University
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 3J5
Directeur exécutif : A. Donald Smeltzer Tél : (902) 425-6487

Fondation d'éducation des provinces Maritimes
C.P. 2044
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2Z1
Secrétaire : Wendy J. Paquette Tél : (902) 424-5352

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Président : J. Timothy G. Andrew Tél : (506) 453-2844

Index d'organisations et de comités régionaux

Coopération entre les provinces Maritimes

Entrent dans cette catégorie les organismes et les comités permanents qui relevent exclusivement des trois gouvernements des Maritimes ou de deux d'entre eux. Ces organismes sont entièrement ou largement financés par leur province; des hauts fonctionnaires de leur gouvernement provincial siègent à titre officiel à leur conseil d'administration (ou l'équivalent), et ils ont des employés. Pour les besoins du présent inventaire, ces organismes ont créé chacun un comité permanent. Ces comités sont très efficaces. Ils n'existent pas uniquement pour diffuser de l'information. Ils ne possèdent pas d'employés.

Centre d'information sur les ressources côtières de l'Atlantique
Centre d'éducation spéciale des provinces de l'Atlantique pour les déficients mentaux
Comité des sous-ministres des Maritimes responsables à l'entreprise
Comité de coordination des entreprises d'électricité des provinces Maritimes
Secrétariat du Conseil des premiers ministres des Maritimes
Service du cadastre et de l'information foncière
Comité des Maritimes sur la coopération archéologique
Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes
Fondation d'éducation des provinces Maritimes
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes
Comité des transports des provinces Maritimes

Coopération dans les Maritimes et dans l'est du Canada

Dans cette catégorie, il s'agit de la coopération qui s'est instaurée entre un ou plusieurs gouvernements des Maritimes et les gouvernements de Terre-Neuve, du Labrador ou du Québec. Cette coopération peut prendre la forme d'un organisme ou d'un comité. On en trouvera la liste ci-dessous.

Programme touristique des provinces de l'Atlantique
Possibilités d'évolution de carrière dans les provinces de l'Atlantique
Comité consultatif des provinces de l'Atlantique sur les communications
Société des loteries de l'Atlantique
Comité de coordination des services agricoles des provinces de l'Atlantique
Comité de recherche sur les pesticides des provinces de l'Atlantique
Commission de l'éducation spéciale des provinces de l'Atlantique
Commission des transports des provinces de l'Atlantique
Comité des ministres de l'Environnement des provinces de l'Atlantique
Comité des Maritimes pour la formation dans le domaine de la toxicomanie
Contact East
Comité des Maritimes sur la télédétection
Comité d'implémentation — Prince Edward Island Premiers' Agreement on Small Scale Renewable Resource Development
La commission permanente du Nouveau-Brunswick et du Québec

Coopération entre les gouvernements des Maritimes et le secteur privé

Les entités composant le secteur privé sont pleinement autonomes, mais elles reçoivent des subventions ou d'autres aides importantes de la part de plusieurs gouvernements des Maritimes. Elles peuvent aussi bénéficier du soutien du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador.

Association Atlantique Canada Plus
Conseil économique des provinces de l'Atlantique
Centre de formation en gestion de l'Atlantique
Association des éleveurs de trotteurs — Région de l'Atlantique
Maritime Lumber Bureau
Institut généalogique des provinces Maritimes

Coopération entre le Nouvelle-Angleterre et l'est du Canada

Des comités et des organismes ont été constitués conjointement par les cinq provinces de l'Est du Canada et les six États de la Nouvelle-Angleterre. Ils respectent les critères énoncés plus haut à propos des comités et des organismes, à l'exception de ceux qui concernent leur composition.

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada
Comité de coordination
Comité de l'environnement
Groupe de travail sur la productivité des forêts
Comité international du Nord-Est sur l'énergie
Comité tripartite de coopération économique régionale

Établissements d'enseignement figurant à l'annexe "A" de la loi sur la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes

NOUVEAU-BRUNSWICK
École des gardes-forestiers des Maritimes
Mount Allison University
Saint Thomas University
Université de Moncton
Université du Nouveau-Brunswick

NOUVELLE-ÉCOSSE
Acadia University
Atlantic School of Theology
Dalhousie University
Mount Saint Vincent University
Nova Scotia Agricultural College
Nova Scotia College of Art and Design
Nova Scotia College of Geographic Sciences
Nova Scotia Teachers' College
St. Francis Xavier University
Saint Mary's University
Technical University of Nova Scotia
Université Saint-Anne
University College of Cape Breton
University of King's College

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
Holland College
University of Prince Edward Island

Organismes à vocation régionale du secteur universitaire

Il existe un nombre important d'organismes universitaires à vocation régionale, dont soixante-cinq figurent dans une étude effectuée récemment et intitulée "Instituts et centres de recherche universitaire canadiens de la région de l'Atlantique à vocation régionale". Pour obtenir des exemplaires de ce rapport, prière de s'adresser au Secrétariat du Conseil.

En outre, les membres du corps professoral et du conseil d'administration des universités se sont constitués en associations à l'échelle des Maritimes ou des provinces de l'Atlantique, lesquelles leur permettent d'organiser des conférences, de publier des documents, etc. Parmi les principales associations universitaires, mentionnons l'Institut du Canada Atlantique et le Conseil des provinces Atlantiques pour les sciences. De son côté, l'Association des universités de l'Atlantique représente le secteur administratif des universités.